50ème ANNEE



Correspondant au 13 février 2011

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

المركب الإلى المائية

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 11-41 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, à la Présidence de la République	
Décret présidentiel n° 11-42 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des affaires étrangères	
Décret exécutif n° 11-43 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au Premier ministre	
Décret exécutif n° 11-44 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales 11	
Décret exécutif n° 11-45 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la justice, garde des sceaux	,
Décret exécutif n° 11-46 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des finances	١
Décret exécutif n° 11-47 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'énergie et des mines	
Décret exécutif n° 11-48 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des ressources en eau	
Décret exécutif n° 11-49 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la prospective et des statistiques	١
Décret exécutif n° 11-50 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des affaires religieuses et des wakfs	
Décret exécutif n° 11-51 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des moudjahidine	
Décret exécutif n° 11-52 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	į
Décret exécutif n° 11-53 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des transports	
Décret exécutif n° 11-54 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'éducation nationale	;
Décret exécutif n° 11-55 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'agriculture et du développement rural	
Décret exécutif n° 11-56 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des travaux publics	2
Décret exécutif n° 11-57 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la solidarité nationale et de la famille	5
Décret exécutif n° 11-58 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, à la ministre de la culture)
Décret exécutif n° 11-59 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2011, au ministre du commerce	5

SOMMAIRE (suite)

Décret exécutif n° 11-60 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	120
Décret exécutif n° 11-61 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des relations avec le Parlement	125
Décret exécutif n° 11-62 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	127
Décret exécutif n° 11-63 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	131
Décret exécutif n° 11-64 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	136
Décret exécutif n° 11-65 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	143
Décret exécutif n° 11-66 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du tourisme et de l'artisanat	147
Décret exécutif n° 11-67 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la jeunesse et des sports	151
Décret exécutif n° 11-68 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement	155
Décret exécutif n° 11-69 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	159
Décret exécutif n° 11-70 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	162
Décret exécutif n°11-71 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la communication	166

DECRETS

Décret présidentiel n° 11-41 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit milliards trois cent vingt-neuf millions six cent et un mille dinars (8.329.601.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I:

Présidence de la République

(Secrétariat général): 6.719.059.000 DA.

Section II:

Secrétariat général du Gouvernement : 1.444.445.000 DA.

Section III:

Haut commissariat à l'amazighité: 116.097.000 DA.

Section IV:

El-Haras El-Djoumhouri: 50.000.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le secrétaire général de la Présidence de la République,
 - le secrétaire général du Gouvernement,
 - le haut commissaire à l'amazighité,
 - le commandant d'El-Haras El-Djoumhouri.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

----*----

Décret présidentiel n° 11-42 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-huit milliards trois cent soixante-trois millions six cent cinquante-deux mille dinars (28.363.652.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des affaires étrangères

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	510.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	489.628.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	123.524.000
	Total de la 1ère partie	1.123.152.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	250.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.250.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	18.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	373.214.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	19.000.000
	Total de la 3ème partie	410.774.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	467.000.000
34-01	Administration centrale — Matériel et mobilier	18.375.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	25.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	400.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	13.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	5.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	10.000

10 Rabie El Aouel	1432
13 février 2011	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

6

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	100.000.000
	Total de la 5ème partie	100.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	20.000.000
36-03	Subvention au centre culturel algérien à Paris	112.320.000
	Total de la 6ème partie	132.320.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	4.000.000
37-03	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	2.708.931.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	2.700.000.000
42-03	Coopération internationale	5.296.721.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	8.007.721.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger	400.000.000
	Total de la 3ème partie	400.000.000
	Total du titre IV	8.407.721.000
	Total de la sous-section I	11.116.652.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services à l'étranger — Traitements d'activités	800.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	5.340.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	4.200.000.000
	Total de la 1ère partie	10.340.000.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	35.000.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	995.000.000
	Total de la 3ème partie	1.030.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	1.390.500.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	350.000.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	154.500.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	1.050.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement	6.500.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile	433.500.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	1.217.000.000
	Total de la 4ème partie	4.602.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	510.000.000
	Total de la 5ème partie	510.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	365.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	300.000.000
	Total de la 7ème partie	665.000.000
	Total du titre III	17.147.000.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	100.000.000
	Total de la 6ème partie	100.000.000
	Total du titre IV	100.000.000
	Total de la sous-section II	17.247.000.000
	Total de la section I	28.363.652.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères	28.363.652.000

Décret exécutif n° 11-43 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au Premier ministre.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard sept cent soixante-quatorze millions trois cent quatorze mille dinars (1.774.314.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au Premier ministre, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, aux services du Premier ministre

Nos DEC		CREDITS OUVERTS
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	SECTION I	
	PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Premier ministre — Traitements d'activité	184.340.000
31-02	Premier ministre — Indemnités et allocations diverses	204.528.000
31-03	Premier ministre — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	69.638.000
	Total de la 1ère partie	458.506.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Premier ministre — Pensions de service et pour dommages corporels	8.690.000
	Total de la 2ème partie	8.690.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Premier ministre — Prestations à caractère familial	5.880.000
33-02	Premier ministre — Prestations facultatives	25.000
33-03	Premier ministre — Sécurité sociale	85.926.000
33-04	Premier ministre — Contribution aux œuvres sociales	8.220.000
	Total de la 3ème partie	100.051.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Premier ministre — Remboursement de frais	184.000.000
34-02	Premier ministre — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Premier ministre — Fournitures	11.000.000
34-04	Premier ministre — Charges annexes	48.000.000
34-05	Premier ministre — Habillement	1.500.000
34-06	Premier ministre — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Premier ministre	1.600.000
34-07	Premier ministre — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	500.000
34-08	Premier ministre — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Premier ministre — Parc automobile	30.000.000
34-92	Premier ministre — Loyers	59.000.000
34-97	Premier ministre — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	346.617.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Premier ministre — Entretien des immeubles	15.950.000
	Total de la 5ème partie	15.950.000

10	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Premier ministre — Dépenses diverses	5.000.000
37-02	Premier ministre — Organisation de conférences et séminaires	16.000.000
37-10	Dépenses relatives à la communication institutionnelle	200.000.000
37-11	Dépenses relatives au fonctionnement de la commission de bonne gouvernance	20.000.000
	Total de la 7ème partie	241.000.000
	Total du titre III	1.170.814.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Premier ministre — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.500.000
	Total de la 3ème partie	3.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à la résidence d'Etat du Sahel	600.000.000
	Total de la 4ème partie	600.000.000
	Total du titre IV	603.500.000
	Total de la sous-section I	1.774.314.000
	Total de la section I	1.774.314.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre	1.774.314.000

Décret exécutif n° 11-44 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre cent dix-neuf milliards quatre cent quatre vingt six-millions six cent vingt-deux mille dinars (419.486.622.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	440.800.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	459.678.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	38.367.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	500.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	516.000
	Total de la 1ère partie	939.861.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	42.899.000
	Total de la 2ème partie	43.164.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	13.472.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	235.844.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	18.200.000
	Total de la 3ème partie	268.076.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	109.768.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.400.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement	900.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.286.000
34-92	Administration centrale — Loyers	11.414.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	153.878.000
	Total de la feme partie	133.676.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.575.000
	Total de la 5ème partie	1.575.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	83.947.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	625.609.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	58.825.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	82.206.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	70.492.000
36-07	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	Mémoire
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)	394.287.000
	Total de la 6ème partie	1.315.366.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	327.750.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	60.000.000
37-05	Administration centrale — Elections	3.150.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	173.028.000.000
37-10	Financement du redéploiement des agents de la garde communale	5.000.000.000
	Total de la 7ème partie	178.428.900.000
	Total du titre III	181.150.820.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —		
42.02	Frais de formation	371.000.000	
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000	
	Total de la 3ème partie	431.000.000	
	4ème Partie		
	Action économique — Encouragements et interventions		
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	358.666.000	
44-02	Administration centrale — Contribution aux centres d'enfouissement technique.	2.000.000.000	
	Total de la 4ème partie	2.358.666.000	
	6ème Partie		
	Action sociale — Assistance et solidarité		
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	1.500.000.000	
46-03	Indemnisation des victimes non-salariées d'actes de terrorisme	8.500.000.000	
46-04	Indemnisation des victimes et des ayants droit des victimes des événements ayant		
	accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale	500.000.000	
	Total de la 6ème partie	10.500.000.000	
	Total du titre IV	13.289.666.000	
	Total de la sous-section I	194.440.486.000	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	12.091.000.000	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	7.872.000.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.298.000.000	
	Total de la 1ère partie	23.261.000.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.360.000	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages		
	corporels	795.648.000	
	Total de la 2ème partie	801.008.000	
		-	

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

14

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	694.600.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	5.214.662.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	391.000.000
	Total de la 3ème partie	6.301.958.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	352.631.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	16.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	35.280.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	200.850.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	53.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	675.941.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	74.382.000
	Total de la 5ème partie	74.382.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	4.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	26.000.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud.	280.000.000
	Total de la 7ème partie	327.000.000
	Total du titre III	31.441.289.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	129.000.000
	Total de la 3ème partie	129.000.000
	Total du titre IV	129.000.000
	Total de la sous-section II	31.570.289.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Traitements d'activités	5.513.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	2.500.000
	Total de la 1ère partie	8.013.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	65.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	2.029.000
	Total de la 3ème partie	2.094.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais	304.000
	Total de la 4ème partie	304.000
	Total du titre III	10.511.000
	Total de la sous-section III	10.511.000
	SOUS-SECTION IV	
	CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Traitements d'activités	15.181.000
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	22.457.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	7.716.000
	Total de la 1ère partie	45.354.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial	1.000.000
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives	200.000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	8.959.000
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales	300.000
	Total de la 3ème partie	10.459.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais	2.327.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes	500.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique des télécommunications	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	9.918.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles	11.000
	Total de la 5ème partie	11.000
	Total du titre III	66.042.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels	400.000
	Total de la 3ème partie	400.000
	Total du titre IV	400.000
	Total de la sous-section IV	66.442.000
	Total de la section I	226.087.728.000

18	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Sûreté nationale — Traitements d'activités	46.175.580.000
31-01	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	48.100.000.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.237.947.000
	Total de la 1ère partie	97.513.527.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	6.000.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.890.000.000
	Total de la 2ème partie	1.896.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.800.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	6.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	23.568.895.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	1.976.000.000
	Total de la 3ème partie	27.350.895.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	950.000.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	1.300.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	1.323.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	3.080.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement	7.300.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	5.383.600.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	1.000.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	510.000.000
34-09	Sûreté nationale — Matériel médical et produits pharmaceutiques	300.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	3.876.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	120.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	25.145.600.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.785.000.000
	Total de la 5ème partie	1.785.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	25.200.000
37-01	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	5.000.000
37 03		
	Total de la 7ème partie	30.200.000
	Total du titre III	153.721.222.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	369.200.000
	Total de la 3ème partie	369.200.000
	Total du titre IV	369.200.000
	Total de la sous-section I	154.090.422.000

20	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	642.100.000
	Total de la 1ère partie	642.100.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11 34-12 34-13 34-14 34-16 34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	200.000.000 380.000.000 1.100.000.000 180.000.000 942.300.000 900.000.000
	Total de la 4ème partie	3.702.300.000
35-11	5ème Partie Travaux d'entretien Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et	
33 11	leurs installations techniques	800.000.000
	Total de la 5ème partie	800.000.000
	Total du titre III	5.144.400.000
	Total de la sous-section II Total de la section II	159.234.822.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01 31-02 31-03	Protection civile — Traitements d'activités	11.210.000.000 5.867.000.000
31-03	caractère familial et cotisations de sécurité sociale	35.712.000
	Total de la 1ère partie	17.112.712.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.750.000
32-01	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	2.750.000
32 02		40.000.000
	Total de la 2ème partie	42.750.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	567.000.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	4.269.250.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	7.500.000
	Total de la 3ème partie	4.846.410.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	111.240.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	65.000.000
34-03	Protection civile — Fournitures	43.260.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	400.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	1.365.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	50.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	200.000.000
34-92	Protection civile — Loyers	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues	
	par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	2.235.910.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
25.01		10 105 000
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	10.185.000
	Total de la 5ème partie	10.185.000
	7ème Partie	
27.02	Dépenses diverses Drataction civile Conférences et séminaires	1 650 000
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.650.000
	Total de la 7ème partie	1.650.000
	Total du titre III	24.249.617.000

31-13 Services Rémursociale 34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie Action éducative et culturelle on civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de tion	
31-13 Services Rémursociale 34-11 Services sociale 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	3ème Partie Action éducative et culturelle on civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de tion	
SE Services Rémus sociale Services 34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Serv	Action éducative et culturelle on civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de tion	
SE 31-13 Services Rémus sociale 34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Services Services Services Services	on civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de tion	
SE Services Rémus sociale Services 34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Serv	tion	1
34-11 Services socialed 34-11 Services socialed 34-12 Services Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Serv		90.000.000
34-11 Services socialed 34-11 Services socialed 34-12 Services S	Total de la 3ème partie	90.000.000
34-11 Services socialed 34-11 Services socialed 34-12 Services S	Total du titre IV	90.000.000
34-11 Services socialed 34-11 Services socialed 34-12 Services S	Total de la sous-section I	24.339.617.000
34-11 Services socialed 34-11 Services socialed 34-12 Services S	SOUS-SECTION II	2.1.56919171666
34-11 Services socialed 34-11 Services socialed 34-12 Services S	RVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
34-11 Services socialed Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Ser		
34-11 Services socialed Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Ser	TITRE III	
34-11 Services socialed Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Ser	MOYENS DES SERVICES	
34-11 Services socialed Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Ser	1ère Partie	
34-11 Services socialed Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Ser	Personnel — Rémunérations d'activités	
34-11 Services socialed Services Services Services 34-13 Services Services Services 34-14 Services Ser	déconcentrés de la protection civile — Personnel contractuel — nérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	886.000.000
34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services		
34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	Total de la 1ère partie	886.000.000
34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	3ème Partie	
34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	Personnel — Charges sociales	
34-11 Services 34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres	
34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	es	323.375.000
34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	Total de la 3ème partie	323.375.000
34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	4ème Partie	22.10.70.1000
34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	Matériel et fonctionnement des services	
34-12 Services 34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	149.350.000
34-13 Services 34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services Services Services	déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	18.000.000
34-14 Services 34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	déconcentrés de la protection civile — Fournitures	86.400.000
34-16 Services 34-91 Services 34-93 Services	déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	
34-91 Services 34-93 Services	déconcentrés de la protection civile — Alimentation	940.000.000
	déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	270.000.000
25 11 Samirana	déconcentrés de la protection civile — Loyers	10.000.000
25 11 Samijaga	Total de la 4ème partie	1.733.750.000
25 11 Saminas	5ème Partie	
25 11 Samiana	Travaux d'entretien	
	déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et nstallations techniques	161.700.000
	Total de la 5ème partie	161.700.000
	Total du titre III	
		3.104.825.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Unité nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	107.100.000
	Total de la 1ère partie	107.100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-24	Unité nationale — Contribution aux œuvres sociales	9.000.000
	Total de la 3ème partie	9.000.000
		31.000.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Unité nationale — Remboursement de frais	44.000.000
34-22	Unité nationale — Matériel et mobilier	9.600.000
34-23	Unité nationale — Fournitures	7.700.000
34-24	Unité nationale — Charges annexes	24.000.000
34-26	Unité nationale — Alimentation	95.000.000
34-81	Unité nationale — Parc automobile	75.000.000
34-87	Unité nationale — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	270.300.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Unité nationale — Entretien des immeubles	18.480.000
	Total de la 5ème partie	18.480.000
	Total du titre III	404.880.000
	Total de la sous-section III	404.880.000
		27.849.322.000
	Total de la section III	21.043.322.000

24	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Palais du Gouvernement — Traitements d'activités	21.986.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	19.394.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	37.235.000
	Total de la 1ère partie	78.615.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.550.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	10.405.000
	Total de la 3ème partie	12.995.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	523.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	330.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	770.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	12.100.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	14.421.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	23.100.000
	Total de la 5ème partie	23.100.000
	Total du titre III	129.131.000
	Total de la sous-section I	129.131.000
	Total de la section IV	129.131.000

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Traitements d'activités	183.255.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	444.5=0.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	114.678.000
	sociale	17.312.000
	Total de la 1ère partie	315.245.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	3.868.000
	Total de la 2ème partie	4.468.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.384.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	74.483.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	5.849.000
	Total de la 3ème partie	85.196.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	18.740.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	5.500.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	5.775.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	605.500.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	460.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des	22 200 000
24.00	télécommunications.	23.200.000
34-08	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation	19.570.000
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	7.740.000
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	50.000
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000
	Total de la 4ème partie	686.546.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.725.000
	Total de la 5ème partie	4.725.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
	Depenses diverses	
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	350.000
37-05	Direction générale des transmissions nationales — Elections	580.000
	Total de la 7ème partie	930.000
	Total du titre III	1.097.110.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section I	1.105.110.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Traitements	
21 12	d'activités	1.198.567.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	682.098.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel contractuel —	002.070.000
	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	75.256.000
	Total de la 1ère partie	1.955.921.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
22 11		
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	5.000.000
	Total de la 2ème partie	5.120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	64.852.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	470.166.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	35.750.000
	Total de la 3ème partie	571.248.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	33.500.000
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	10.300.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	30.282.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — l'ourintures	21.000.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges aimexes	1.720.000
34-18	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation	29.870.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	22.000.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	5.720.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fair automobile	1.310.000
5175	<u> </u>	155.702.000
	Total de la 4ème partie	133.702.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	6.468.000
	Total de la 5ème partie	6.468.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires	360.000
	Total de la 7ème partie	360.000
	Total du titre III	
		2.694.819.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.500.000
	Total de la 3ème partie	6.500.000
	Total du titre IV	6.500.000
	Total de la sous-section II	2.701.319.000
	Total de la section VI	3.806.429.000
		3.800.429.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la garde communale — Traitements d'activités	89,961.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	94.326.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	13.284.000
	Total de la 1ère partie	197.571.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.279.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	46.071.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	4.118.000
	Total de la 3ème partie	52.578.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	8.650.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.900.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	5.400.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	1.200.000.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	222.000.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.424.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	1.455.253.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	700.000
	Total du titre III	1.711.302.000

80	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	28.460.000
	Total de la 3ème partie	28.460.000
	Total du titre IV	28.460.000
	Total de la sous-section I	1.739.762.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Traitements d'activités	175.790.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	241.904.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	21 450 000
	sociale	31.459.000
	Total de la 1ère partie	449.153.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial	7.561.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	480.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Frestations facultatives Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	104.423.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Securite sociale	107.723.000
JJ-1 4	sociales	4.391.000
	Total de la 3ème partie	116.855.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.500.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	7.000.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	2.773.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	67.740.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	638.948.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	480.000
	Total de la 3ème partie	480.000
	Total du titre IV	480.000
	Total de la sous-section II	639.428.000
	Total de la section VII	2.379.190.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	419.486.622.000

Décret exécutif n° 11-45 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante-neuf milliards huit cent quinze millions sept cent soixante-quatre mille dinars (49.815.764.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la justice, garde des sceaux

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01 31-02 31-03	Administration centrale — Traitements d'activités	438.279.000 290.671.000 14.490.000 743.440.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01 32-02	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000 105.000.000 105.500.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.040.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	204.909.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	13.838.000
	Total de la 3ème partie	222.987.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	135.250.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.326.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	36.050.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	495.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers	23.572.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	699.688.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	32.000.000
	Total de la 5ème partie	32.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	671.214.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	56.631.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	82.938.000
36-05	Subvention de fonctionnement à l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie	1.000.000
36-07	Subvention de fonctionnement au centre des études juridiques et judiciaires	125.000.000
	Total de la 6ème partie	936.783.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires	6.300.000
37-01 37-10	Administration centrale — Frais d'organisation de Conferences et seminaires Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice	153.000.000
37-10 37-10	Frais de fonctionnement de la commission du droit international humanitaire	50.000.000
37-19 37-20	Administration centrale — Frais de fonctionnement des tribunaux administratifs.	41.760.000
37-20 37-21	Administration centrale — Frais de fonctionnement des tribunaux administratifs. Administration centrale — Frais de fonctionnement du tribunal des conflits	5.220.000
J, 21	Total de la 7ème partie	256.280.000
		l
	Total du titre III	2.996.678.000

4	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 143 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITLE IV	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
.5 51	Frais de formation.	150.000.000
	Total de la 3ème partie	150.000.000
	Total du titre IV	150.000.000
	Total de la sous-section I	3.146.678.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services judiciaires — Traitements d'activités	10.585.000.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	4.915.706.000
31-13	Services judiciaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	854.570.000
	Total de la 1ère partie	16.355.276.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	185.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	3.791.488.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	364.000.000
	Total de la 3ème partie	4.340.488.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	3.894.389.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	126.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	359.985.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	402.500.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	14.880.000 42.390.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	2.000.000
34-93 34-98	Services judiciaires — Loyers	2.000.000

Total de la 4ème partie.....

1.000.000

4.843.144.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	609.000.000
	Total de la 5ème partie	609.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	435.750.000
	Total de la 7ème partie	435.750.000
	Total du titre III	26.583.658.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services judiciaires — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	210.000.000
	Total de la 3ème partie	210.000.000
	Total du titre IV	210.000.000
	Total de la sous-section II	26.793.658.000
	Total de la section I	29.940.336.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Administration pénitentiaire — Traitements d'activités	93.462.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	91.499.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	15.819.000
	Total de la 1ère partie	200.780.000
	2ème Partie	
22.22	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels	53.710.000
	Total de la 2ème partie	53.710.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	57.690.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales	3.667.000
	Total de la 3ème partie	63.557.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais	11.000.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier	3.000.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures	8.000.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes	18.000.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement	68.000
34-26	Administration pénitentiaire — Armement	30.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile	1.305.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers	200.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	71.583.000
	5ème Partie	71.000.000
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	10.500.000
	Total de la 5ème partie	10.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire	
	(ENAP)	134.900.000
	Total de la 6ème partie	134.900.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	9.000.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000
37-24	Administration pénitentiaire — Frais de fonctionnement du comité interministériel de coordination des activités et de réinsertion sociale des détenus	12.000.000
37-25	Quote-part de l'Algérie au financement du programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire en Algérie	50.000.000
	Total de la 7ème partie	72.000.000
	Total du titre III	607.030.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	40.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus	75.000.000
	Total de la 3ème partie	115.000.000
	Total du titre IV	115.000.000
	Total de la sous-section I	722.030.000
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Traitements d'activités	6.306.000.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	3.178.576.000
31-33	Etablissements pénitentiaires — Personnels contractuels — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	9.032.000
	Total de la 1ère partie	9.493.608.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail	280.000
	Total de la 2ème partie	280.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	335.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	2.847.003.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales	201.242.000
	Total de la 3ème partie	3.383.245.000

10	Rabie El Aouel 1432
13	février 2011

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	90.000.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	150.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	86.520.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	539.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	498.634.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	3.100.000.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine	400.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	145.200.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	550.000.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	92.925.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	850.000
	Total de la 4ème partie	5.653.129.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles	484.000.000
	Total de la 5ème partie	484.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert	40.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application	
	des peines	5.000.000
	Total de la 7ème partie	47.000.000
	Total du titre III	19.061.262.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Aide financière et sociale au profit des détenus démunis	92.136.000
	Total de la 6ème partie	92.136.000
	Total du titre IV	92.136.000
	Total de la sous-section II	19.153.398.000
	Total de la section II	19.875.428.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	49.815.764.000

Décret exécutif n° 11-46 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2011 au ministre des finances.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinquante-huit milliards trois cent soixante et onze millions sept cent soixante-dix mille dinars (58.371.770.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des finances

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	510.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	548.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	150.100.000
	Total de la 1ère partie	1.208.100.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.200.000
	Total de la 2ème partie	2.400.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	257.250.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	22.523.000
	Total de la 3ème partie	287.298.000
	4ème Partie	
24.01	Matériel et fonctionnement des services	o - 000 000
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	87.000.000
34-02 34-03	Administration centrale — Matériel et mobilier	11.550.000
34-03 34-04	Administration centrale — Fournitures	16.800.000 100.000.000
34-04	Administration centrale — Charges affices	1.225.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	228.835.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	288.000.000
	Total de la 5ème partie	288.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	121.630.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	2.300.000.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier	40.000.000
	Total de la 6ème partie	2.461.630.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.000.000
37-02	Administration centrale — Etudes	308.122.000
37-02 37-03	'	
	Administration centrale — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la Nation	5.000.000
37-03		5.000,000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	500.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	86.750.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	2.000.000
	Total de la 3ème partie	88.750.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'institut supérieur de gestion et de planification	40.000.000
	Total de la 4ème partie	40.000.000
	Total du titre IV	129.250.000
	Total de la sous-section I	4.925.635.000
	Total de la section I	4.925.635.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Traitements d'activités	150.000.000
31-02 31-03	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses Direction générale de la comptabilité — Personnel contractuel —	101.605.000
	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	21.000.000
	Total de la 1ère partie	272.605.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	521.000
	Total de la 2ème partie	521.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	4.250.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	72.370.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	4.947.000
	Total de la 3ème partie	81.587.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	10.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	10.815.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	28.350.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	50.000.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	392.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	3.160.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	900.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	103.627.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	2.500.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	17.000.000
37-04	Frais de fonctionnement de la commission de supervision des assurances	4.000.000
	Total de la 7ème partie	23.500.000
	Total du titre III	487.840.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	25.000.000
	Total de la 3ème partie	25.000.000
	Total du titre IV	25.000.000
	Total de la sous-section I	512.840.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Directions régionales du Trésor — Traitements d'activités	4.145.000.000
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	2.755.813.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	628.500.000
	Total de la 1ère partie	7.529.313.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	301.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	8.800.000
	Total de la 2ème partie	9.101.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	170.000.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	1.774.875.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	137.996.000
	Total de la 3ème partie	2.083.131.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	64.500.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	61.800.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	108.000.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	300.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	2.360.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	16.320.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	3.000.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	556.030.000

4	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 143 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor — Entretien des immeubles	83.400.000
	Total de la 5ème partie	83.400.000
	Total du titre III	10.260.975.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Directions régionales du Trésor — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	85.250.000
	Total de la 3ème partie	85.250.000
	Total du titre IV	85.250.000
	Total de la sous-section II	10.346.225.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	7.820.000
	Total de la 1ère partie	7.820.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers— Fournitures	640.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	882.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	60.000
	Total de la 4ème partie	1.582.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs	- 14000
	installations techniques	714.000
	Total de la 5ème partie	714.000
	Total du titre III	10.116.000

Total de la sous-section III.....

Total de la section II....

10.116.000

10.869.181.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des douanes — Traitements d'activités	4.966.000.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	3.576.313.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	142.292.000
	Total de la 1ère partie	8.684.605.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	24.400.000
	Total de la 2ème partie	26.065.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial	213.575.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	2.133.697.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	154.000.000
	Total de la 3ème partie	2.501.672.000

TABLEAU ANNEAE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	36.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	7.850.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures	30.300.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	12.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	55.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	2.364.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	10.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	154.024.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	8.646.000
	Total de la 5ème partie	8.646.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.500.000
	Total du titre III	11.381.512.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total de la selle partie	60.000.000
	Total de la sous-section I	11.441.512.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	60.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	54.500.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	44.890.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	477.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	400.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	139.576.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	109.610.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	60.410.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	946.396.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes— Entretien des immeubles	77.616.000
	Total de la 5ème partie	77.616.000
	Total du titre III	1.024.012.000
	Total de la sous-section II	1.024.012.000
	Total de la section III	12.465.524.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des impôts — Traitements d'activités	450.000.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	282.256.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	74.230.000
	Total de la 1ère partie	806.486.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	18.500.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	182.889.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	16.700.000
	Total de la 3ème partie	218.129.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	25.870.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	280.750.000
34-04	Direction générale des impôts— Charges annexes	41.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	1.000.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	13.000.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	462.630.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	17.500.000
	Total de la 5ème partie	17.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	27.000.000
	Total de la 7ème partie	27.000.000
	Total du titre III	1.531.810.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	50.000.000
	Total de la 3ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	50.000.000
	Total de la sous-section I	1.581.810.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Traitements d'activités	6.540.000.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	3.018.241.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.455.991.000
	Total de la 1ère partie	11.014.232.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	610.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	293.000.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	2.389.811.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	267.855.000
	Total de la 3ème partie	2.951.166.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	134.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	143.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	130.200.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes	159.907.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	5.112.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	45.815.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	33.100.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	652.134.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	146.107.000
	Total de la 5ème partie	146.107.000
	Total de la Jelle partie	14.764.249.000
		11.701.215.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des impôts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	70.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000
	Total du titre IV	70.000.000
	Total de la sous-section II	14.834.249.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	328.832.000
	Total de la 1ère partie	328.832.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	9.600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	80.100.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	691.000
34-23		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	52.000.000
	Total de la 5ème partie	52.000.000
	Total du titre III	471.223.000
	Total de la sous-section III	471.223.000
	Total de la section IV	16.887.282.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.01	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale du domaine national — Traitements d'activités	89.250.000
31-02 31-03	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	82.979.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	13.371.000
	Total de la 1ère partie	185.600.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.755.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	43.056.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	3.128.000
	Total de la 3ème partie	48.959.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
		ENDA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	17.000.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	5.650.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.850.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	3.740.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	255.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.690.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	36.195.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	5.000.000
	Total du titre III	280.564.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	30.000.000
	Total de la 3ème partie	30.000.000
	Total du titre IV	30.000.000
	Total de la sous-section I	310.564.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Traitements d'activités	2.672.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses	1.543.303.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	832.045.000
	Total de la 1ère partie	5.047.348.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère	
33-12	familial Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	123.300.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — l'estations facultatives	300.000 1.055.832.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres	1.055.852.000
	sociales	107.223.000
	Total de la 3ème partie	1.286.655.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	55.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	60.450.000
34-13 34-14	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	65.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges affiexes	74.839.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	3.944.000 40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	6.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	305.762.000

10 Rabie El Aouel 1432)
13 février 2011	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	37.596.000
	Total de la 5ème partie	37.596.000
	Total du titre III	6.677.481.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	30.000.000
	Total de la 3ème partie	30.000.000
	Total du titre IV	30.000.000
	Total de la sous-section II	6.707.481.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	37.244.000
	Total de la 1ère partie	37.244.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	2.12.11000
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	679.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	10.269.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	190.000
	Total de la 4ème partie	11.138.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	7.276.000
	Total de la 5ème partie	7.276.000
	Total du titre III	55.658.000
	Total de la sous-section III	55.658.000
	Total de la section V	7.073.703.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale du budget — Traitements d'activités	224.800.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	300.521.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	17.370.000
	Total de la 1ère partie	542.691.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	450.000
	Total de la 2ème partie	450.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	4.400.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	116.244.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	7.200.000
	Total de la 3ème partie	127.883.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	8.400.000
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	7.040.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	12.360.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	2.500.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	4.000.000
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	34.544.000

10 Rabie El Aouel 1432)
13 février 2011	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	6.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances	7.000.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes	250.000.000
	Total de la 7ème partie	263.000.000
	Total du titre III	969.568.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	65.000.000
	Total de la 3ème partie	65.000.000
	Total du titre IV	65.000.000
	Total de la sous-section I	1.034.568.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du budget — Traitements d'activités	912.500.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	823.369.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	53.725.000
	Total de la 1ère partie	1.789.594.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	60.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	70.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	17.300.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	435.436.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	21.500.000
	Total de la 3ème partie	474.306.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais	22.000.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	15.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	25.750.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	18.500.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	600.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	4.000.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	87.865.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	13.000.000
	Total de la 5ème partie	13.000.000
	Total du titre III	2.364.835.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
	Action educative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	26.000.000
	Total de la 3ème partie	26.000.000
	Total du titre IV	26.000.000
	Total de la sous-section II	2.390.835.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Traitements d'activités	570.000.000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses	777.104.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	95.234.000
	Total de la 1ère partie	1.442.338.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels	750.000
	Total de la 2ème partie	765.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial	26.000.000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	337.217.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres sociales	20.500.000
	Total de la 3ème partie	383.765.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais	21.000.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier	15.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures	20.000.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes	27.500.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile	4.000.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers	300.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	100.000
	Total de la 4ème partie	88.788.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles	12.600.000
	Total de la 5ème partie	12.600.000
	Total du titre III	1.928.256.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section III	1.936.256.000
	Total de la section VI	5.361.659.000
		3.301.037.000
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Inspection générale des finances — Traitements d'activités	326.140.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	249.870.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	13.746.000
	Total de la 1ère partie	589.756.000

10 Rabie El Aouel 1	1432
13 février 2011	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	3.100.000
33-01	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	119.146.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	6.134.000
	Total de la 3ème partie	128.410.000
	•	120.410.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	46.350.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.370.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	3.100.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	4.400.000
34-05 34-90	Inspection générale des finances — Habillement	220.000
34-90 34-92	Inspection générale des finances — Parc automobile	2.560.000
34-92	Inspection générale des finances — Eoyers	100.000
34 71	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	58.110.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	1 000 000
33-01	Total de la 5ème partie	1.000.000
	Total de la Sellie partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	2.000.000
	Total de la 7ème partie	2.000.000
	Total du titre III	779.286.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	9.500.000
	Total de la 3ème partie	9.500.000
	Total du titre IV	9.500.000
	Total de la sous-section I	788.786.000
	Total de la section VII	788.786.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	58.371.770.000

Décret exécutif n° 11-47 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente milliards quatre cent seize millions cent trente-cinq mille dinars (30.416.135.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'énergie et des mines

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	237.350.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	168.002.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	29.053.000
	Total de la 1ère partie	434.405.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	26.000.000
	Total de la 2ème partie	26.050.000

10 Ra	bie El	Aouel	1432
13 fáx	rior 2	011	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

62

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.586.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	101.394.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.410.000
	Total de la 3ème partie	111.450.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	91.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	11.330.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	42.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.150.000
34-92	Administration centrale — Loyers	25.629.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	182.663.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.000.000
	Total de la 5ème partie	11.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	80.000.000
	Total de la 7ème partie	80.000.000
	Total du titre III	845.568.000

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	15.800.000
	Total de la 2ème partie	15.800.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	25.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité	23.000.000
73-02	publique	50.000.000
	Total de la 3ème partie	75.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Contribution à l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud	100.000.000
44-12	Subvention à l'école des mines d'El Abed	50.000.000
44-13	Contribution au commissariat à l'énergie atomique (C.O.M.E.N.A.)	1.793.230.000
	Total de la 4ème partie	1.943.230.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité pour trois wilayas des haut plateaux	455.000.000
46-07	Compensation au titre du prix de l'eau en provenance des unités de dessalement	24.851.000.000
	Total de la 6ème partie	25.306.000.000
	Total du titre IV	27.340.030.000
	Total de la sous-section I	28.185.598.000
	SOUS-SECTION II	20.103.370.000
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	753.360.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	711.675.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	106 173 000
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	186.172.000 1.651.207.000
	Total de la 1ère partie	1.031.207.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	270.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.120.000
	Total de la 2ème partie	2.390.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	32.180.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	366.219.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	24.615.000
	Total de la 3ème partie	423.414.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	32.640.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	23.690.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	51.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.686.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	11.550.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	60.000
	Total de la 4ème partie	132.526.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	21.000.000
	Total de la 5ème partie	21.000.000
	Total du titre III	2.230.537.000
	Total de la sous-section II	2.230.537.000
	Total de la section I	30.416.135.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	30.416.135.000

Décret exécutif n° 11-48 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des ressources en eau.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de onze milliards cent onze millions quatre cent quarante-trois mille dinars (11.111.443.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des ressources en eau

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	185.647.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	184.510.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	77.306.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunération principales	808.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	303.000
	Total de la 1ère partie	448.574.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	165.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	627.000
	Total de la 2ème partie	792.000

10 Rabie El Ac	ouel 1432
13 février 2011	1

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

66

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	92.974.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.500.000
	Total de la 3ème partie	106.524.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	40.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	62.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.322.000
34-92	Administration centrale — Loyers	Mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	114.342.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	14.490.000
	Total de la 5ème partie	14.490.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	676.049.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	63.700.000
	Total de la 6ème partie	739.749.000

Total de la 7ème partie	N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Administration centrale — Conférences et séminaires		7ème Partie	
Total de la 7ème partie		Dépenses diverses	
Total du titre III	37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.000.000
TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie Action éducative et culturelle Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation		Total de la 7ème partie	7.000.000
INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie Action éducative et culturelle Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation. Total de la 3ème partie		Total du titre III	1.431.471.000
Administration centrale — Contribution à l'algérienne des barrages et transferts (ANBT)		TITRE IV	
Administration centrale — Contribution à l'algérienne des barrages et transferts (ANBT)		INTERVENTIONS PUBLIQUES	
Administration centrale — Contribution à l'algérienne des eaux		3ème Partie	
Frais de formation		Action éducative et culturelle	
Total de la 3ème partie	43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
44-01 Administration centrale — Contribution à l'algérienne des eaux			21.685.000
Action économique — Encouragements et interventions Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux			21.685.000
Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux			
internationaux non gouvernementaux	44-01		
44-04 Administration centrale — Contribution à l'office national de l'irrigation et du drainage (ONID)	44-01		Mémoire
drainage (ONID)		Administration centrale — Contribution à l'algérienne des eaux	Mémoire
transferts (ANBT)	44-04	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'irrigation et du drainage (ONID)	Mémoire
(ONA)	44-05	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des barrages et transferts (ANBT)	Mémoire
Total du titre IV	44-06		Mémoire
Total de la sous-section I		Total de la 4ème partie	Mémoire
SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		Total du titre IV	21.685.000
SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		Total de la sous-section I	1.453.156.000
TITRE III MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 31-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		SOUS-SECTION II	
MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
1ère Partie **Personnel — Rémunérations d'activités** 31-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		TITRE III	
Personnel — Rémunérations d'activités 31-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		MOYENS DES SERVICES	
Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités		1ère Partie	
Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité		Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12 Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Traitements d'activités	2.550.232.000
Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses	2.021.914.000
	31-13	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	1.955.610.000
Total de la 1ère partie		Total de la 1ère partie	6.527.756.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail	3.300.000
32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Pensions de service et pour dommages corporels	12.000.000
	Total de la 2ème partie	15.300.000
	3ème Partie	
22.44	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial	120.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique —Sécurité sociale	1.146.036.000
33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales	95.811.000
	Total de la 3ème partie	1.362.807.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais	76.440.000
34-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier	24.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Fournitures	45.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique —Charges annexes	83.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique — Habillement	6.226.000
34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique —Parc automobile	29.138.000
34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique — Loyers	3.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'hydraulique —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	268.184.000
	5ème Partie	200.10 1.000
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles	52.500.000
	Total de la 5ème partie	52.500.000
	7. D:	32.300.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Protection des sites stratégiques	1.431.740.000
31-12	Total de la 7ème partie	1.431.740.000
	Total du titre III	9.658.287.000
	Total de la sous-section II	9.658.287.000
	Total de la section I	11.111.443.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	11.111.443.000

Décret exécutif n° 11-49 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la prospective et des statistiques.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent trente-neuf millions cent neuf mille dinars (939.109.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la prospective et des statistiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la prospective et des statistiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la prospective et des statistiques

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	89.049.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	91.968.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	8.540.000
	Total de la 1ère partie	189.557.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000
	Total de la 2ème partie	5.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	15.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	45.255.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.540.000
	Total de la 3ème partie	48.310.000

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	4.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.450.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.567.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	5.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	111.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers	350.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	16.288.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.023.000
	Total de la 5ème partie	1.023.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	678.526.000
	Total de la 6ème partie	678.526.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Conseil national de la statistique (CNS) — Frais de fonctionnement	2.400.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000
	Total de la 7ème partie	4.400.000
	Total du titre III	938.109.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section I	939.109.000
	Total de la section I	939.109.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la prospective et des statistiques	939.109.000

Décret exécutif n° 11-50 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de seize milliards quatre-vingt-seize millions neuf cent trente-sept mille dinars (16.096.937.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	118.400.000
31-02 31-03	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	106.564.000
31-03	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	24.602.000
	Total de la 1ère partie	249.566.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	11.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.800.000
	Total de la 2ème partie	1.811.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.855.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	56.242.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.770.000
	Total de la 3ème partie	65.947.000

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.360.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.195.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	41.320.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.200.000
	Total de la 5ème partie	5.200.000
	C P - C	5.200.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	359.004.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	59.000.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	163.852.000
	Total de la 6ème partie	581.856.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-03	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien de la Mosquée Emir Abdelkader à Constantine	10.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la commission nationale des cultes autres que musulmans	6.000.000
37-05	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien d'El-Djamaâ El-Kabir d'Alger	5.000.000
	Total de la 7ème partie	31.000.000
	Total du titre III	976.700.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie Action internationale	
42-01	Administration centrale — Action internationale	116.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	380.000.000
	Total de la 2ème partie	496.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint, d'ouvrages et publications religieux	80.000.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation du prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique	58.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	8.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed »	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	14.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	20.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	70.000.000
43-24	Administration centrale — Frais liés aux caravanes à caractère cultuel et scientifique	39.000.000
	Total de la 3ème partie	304.000.000
	Total du titre IV	800.000.000
	Total de la sous-section I	1.776.700.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère partie	
21 11	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	7.251.020.000
31-12 31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.801.823.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	673.957.000
	Total de la 1ère partie	10.726.800.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	33.520.000
	Total de la 2ème partie	33.552.000

JO	OURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 14. 13 février 2011
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	723.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.455.012.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	261.000.000
	Total de la 3ème partie	3.439.512.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	41.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	31.518.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.250.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.630.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	103.048.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	17.325.000
	Total de la 5ème partie	17.325.000
	Total du titre III	14.320.237.000
	Total de la sous-section II	14.320.237.000
	Total de la section I	16.096.937.000

Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....

16.096.937.000

Décret exécutif n° 11-51 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des moudjahidine.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent soixante-neuf milliards six cent quatorze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille dinars (169.614.694.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des moudjahidine

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	124.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	147.627.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	49.775.000
	Total de la 1ère partie	321.402.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	180.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	198.000
	Total de la 2ème partie	378.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

76

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.300.172.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.000.000
	Total de la 3ème partie	1.310.242.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.285.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	16.642.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	44.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	87.637.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.061.000
	Total de la 5ème partie	5.061.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	162.042.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid	154.542.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine	465.276.000
36-04	Administration centrale — Subventions de fonctionnement aux musées régionaux du moudjahid	386.000.000
	Total de la 6ème partie	1.167.860.000

	TABLEAU ANNEAE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.865.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives au prix du 1er novembre 1954	1.000.000
37-09	Administration centrale — Dépenses relatives à la préparation et à l'organisation du 50ème anniversaire de l'indépendance	500.000.000
	Total de la 7ème partie	549.865.000
	Total du titre III	3.442.445.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	5.500.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre	11.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale	80.000.000
	Total de la 3ème partie	96.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954	91.363.000
	Total de la 4ème partie	91.363.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

78

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	122.854.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	710.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	170.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	10.000.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servi aux moudjahidine	40.898.000.000
	Total de la 6ème partie	164.642.500.000
	Total du titre IV	164.830.363.000
	Total de la sous-section I	168.272.808.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	383.603.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	501.855.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel - Rémunérations - Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	107.139.000
	Total de la 1ère partie	992.597.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.300.000
	Total de la 2ème partie	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	23.473.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	221.376.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	14.200.000
	Total de la 3ème partie	259.549.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	13.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	12.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	11.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	22.050.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.360.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.750.000
	Total de la 4ème partie	65.840.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.500.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de Chouhada	8.000.000
	Total de la 5ème partie	17.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	2.400.000
	Total de la 7ème partie	4.900.000
	Total du titre III	1.341.886.000
	Total de la sous-section II	1.341.886.000
	Total de la section I	169.614.694.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	169.614.694.000

Décret exécutif n° 11-52 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards deux cent soixante-six millions sept cent cinquante-neuf mille dinars (3.266.759.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	206.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	131.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	49.000.000
	Total de la 1ère partie	386.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents de travail	980.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	790.000
	Total de la 2ème partie	1.770.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	85.000.000
33-04	Administration centrale —Contribution aux œuvres sociales	7.500.000
	Total de la 3ème partie	100.530.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	60.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	12.625.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	25.250.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	45.450.000
34-05	Administration centrale — Habillement	874.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	30.000
	Total de la 4ème partie	154.629.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	18.900.000
	Total de la 5ème partie	18.900.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre national de développement des ressources biologiques	70,000,000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral	70.000.000 58.000.000
36-03	Subvention à l'agence nationale des changements climatiques	35.000.000
36-04	Subvention à l'observatoire national de la ville	
	Total de la 6ème partie	20.000.000
	7ème Partie	102.000.000
	Dépenses diverses	
37-03		26.520.000
	Administration centrale — Conférences et séminaires	45.900.000
37-04	Administration centrale — Actions de sensibilisation	5.000.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement de l'autorité nationale désignée	5.000.000
37-08	Administration centrale — Dépenses relatives au financement des exercices de lutte contre la pollution marine Tel Bahr	150.000.000
37-09	Administration centrale — Appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire en Algérie	33.000.000
	Total de la 7ème partie	260.420.000
	Total du titre III	1.105.249.000

2 J	OURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 143 13 février 2011
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	25.500.000
	Total de la 3ème partie	25.500.000
	4ème Partie	
	Action économique - Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des déchets (AND)	20.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T)	20.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD)	20.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au centre national de la formation à l'environnement (CNFE)	20.000.000
44-05	Administration centrale — Contribution au centre national des technologies de production plus propres (CNTPP)	20.000.000
44-08	Dotation pour le suivi de la réalisation du projet DOUNIA-PARC	1.000.000.000
	Total de la 4ème partie	1.100.000.000
	Total du titre IV	1.125.500.000
	Total de la sous-section I	2.230.749.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'environnement — Traitements d'activités	350.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations diverses	262.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'environnement — Personnel contractuel — Rémunérations - Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	122.000.000
	Total de la 1ère partie	734.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'environnement — Rentes d'accidents de travail	Mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'environnement — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'environnement — Prestations à caractère familial	11.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'environnement — Prestations facultatives	66.000
33-13	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale	153.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'environnement — Contribution aux œuvres sociales	10.185.000
	Total de la 3ème partie	174.251.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'environnement — Remboursement de frais	28.119.000
34-12	Services déconcentrés de l'environnement — Matériel et mobilier	16.830.000
34-13	Services déconcentrés de l'environnement — Fournitures	20.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'environnement — Charges annexes	22.660.000
34-15	Services déconcentrés de l'environnement — Habillement	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'environnement — Parc automobile	4.960.000
34-93	Services déconcentrés de l'environnement — Loyers	3.030.000
	Total de la 4ème partie	96.449.000
	5ème Partie	36.113.666
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'environnement — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	15.750.000
	Total de la 5ème partie	15.750.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'environnement — Conférences et séminaires	3.360.000
37-14	Services déconcentrés de l'environnement — Actions de sensibilisation	12.000.000
	Total de la 7ème partie	15.360.000
	Total du titre III	1.036.010.000
	Total de la sous-section II	1.036.010.000
	Total des crédits ouverts en ministre de l'eménagement du	3.266.759.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	3.266.759.000

Décret exécutif n° 11-53 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des transports.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-huit milliards huit cent soixante quatorze millions cent trois milles dinars (28.874.103.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des transports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	182.159.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	160.900.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	38.870.000
	Total de la 1ère partie	381.929.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	580.000
	Total de la 2ème partie	680.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	85.665.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.080.000
	Total de la 3ème partie	95.835.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	21.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.360.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	34.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.395.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	74.433.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.220.000
	Total de la 5ème partie	9.220.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche	
26.02	(IHFR)	91.348.000
36-02 36-03	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	171.992.000 257.732.000
	Subvention à l'école nationale supérieure maritime (ENSM)	108.443.000
36-04 36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport	108.443.000
30 03	terrestre (ENATT)	61.690.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem (E.T.F.I.M)	59.887.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaïa (E.T.F.I.M)	50.716.000
36-08	Subvention au centre national de permis de conduire (CENAPEC)	80.000.000
	Total de la 6ème partie	881.808.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-05	Administration centrale — Financement du programme d'appui au secteur des transports	92.767.000
	Total de la 7ème partie	93.767.000
	Total du titre III	1.537.672.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	23.500.000
	Total de la 3ème partie	23.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	15.828.000.000
44-02	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	1.000.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	42.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	167.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA)	5.000.000
44-08	Contribution à Air Algérie au titre de l'exécution des sujétions de service public	8.243.000.000
44-09	Contribution à l'établisssement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA)	100.000.000
44-10	Contribution à l'établisssement public de transport urbain d'Oran	50.000.000
44-11	Contribution à l'établisssement public de transport urbain de Constantine	50.000.000
44-12	Contribution à l'établisssement public de transport urbain de Annaba	24.000.000
44-13	Contribution à l'établisssement national de la navigation aérienne (ENNA)	200.000.000
	Total de la 4ème partie	24.710.000.000
	Total du titre IV	24.733.500.000
	Total de la sous-section I	26.271.172.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	680.336.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.108.267.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel - Rémunérations - Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	214.146.000
	Total de la 1ère partie	2.002.749.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	36.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.500.000
	Total de la 2ème partie	2.536.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	44.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	447.151.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	24.100.000
	Total de la 3ème partie	515.491.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	24.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	12.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	11.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	16.160.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.577.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.438.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.405.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	71.130.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	11.025.000
	Total de la 5ème partie	11.025.000
	Total du titre III	2.602.931.000
	Total de la sous-section II	2.602.931.000
	Total de la section I	28.874.103.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	28.874.103.000

Décret exécutif nº 11-54 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'éducation nationale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq cent soixante-neuf milliards trois cent dix-sept millions cinq cent cinquante-quatre mille dinars (569.317.554.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'éducation nationale

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	230.489.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	223.359.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	28.739.000
	Total de la 1ère partie	482.587.000
	2ème Partie	402.307.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	248.000
32 01	Total de la 2ème partie	248.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.556.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	112.955.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.778.000
	Total de la 3ème partie	126.409.000

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	23.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.410.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	23.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement	380.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	8.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	30.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	200.000
	Total de la 4ème partie	96.890.000
	5ème Partie	20.020.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.350.000
33-01	Total de la 5ème partie	7.350.000
	6ème Partie	7.550.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	542.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	17.463.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	8.976.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale	670.500.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	136.675.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	160.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	78.191.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	237.677.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	408.264.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	244.183.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	2.725.234.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	132.421.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	31.485.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET)	36.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	87.826.000
	Total de la 6ème partie	31.929.456.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

90

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	12.000.000
37-08	Dépenses relatives au suivi et à l'évaluation de la réforme du système éducatif	101.000.000
	Total de la 7ème partie	126.000.000
	Total du titre III	32.768.940.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	280.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	283.000.000
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et	
	secondaire	698.751.000
43-02	Administration centrale — Frais de formation de courte durée en Algérie et à l'étranger et perfectionnement du personnel de l'éducation nationale	275.000.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	10.000.000
43-42	Cantines scolaires	13.273.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	446.000.000
43-49	Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation	2.000.000.000
43-60	Encouragement pour la formation en cours d'emploi et à distance du personnel enseignant du primaire	1.494.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	150.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	57.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	40.000.000
	Total de la 3ème partie	18.443.751.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des élèves démunis	9.000.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la gratuité des manuels scolaires au profit des élèves démunis	6 500 000 000
	Total de la 6ème partie	6.500.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	265.000.000
	Total de la 7ème partie	265.000.000
	Total du titre IV	34.491.751.000
	Total de la sous-section I	67.260.691.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	5.810.208.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	5.144.280.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	615.124.000
	Total de la 1ère partie	11.569.612.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	4.444.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	
	Total de la 2ème partie	676.000.000 680.444.000
	3ème Partie	080.444.000
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	203.731.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.738.622.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	163.559.000
	Total de la 3ème partie	3.105.912.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	224.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	68.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	122.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — l'Ourintures	139.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	3.300.000
34-13		21.000.000
34-91 34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	2.458.000
	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	2.500.000
	Total de la 4ème partie	582.258.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	58.800.000
	Total de la 5ème partie	58.800.000
	Total du titre III	15.997.026.000
	Total de la sous-section II	15.997.026.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Traitements d'activités	156.456.224.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	118.534.497.000
31-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Personnnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	10.481.115.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Traitements d'activités	46.499.532.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	41.405.722.000
31-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	6.354.348.000
	Total de la 1ère partie	379.731.438.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	6.402.097.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	69.197.508.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	5.276.766.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.616.095.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	22.175.403.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	1.660.530.000
	Total de la 3ème partie	106.328.399.000
	Total du titre III	486.059.837.000
	Total de la sous-section III	486.059.837.000
	Total de la section I	569.317.554.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	569.317.554.000
	I I	

Décret exécutif n° 11-55 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'agriculture et du développement rural.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quinze milliards neuf cent sept millions soixante-quatorze mille dinars (115.907.074.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'agriculture et du développement rural, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'agriculture et du développement rural

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	230.550.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	172.880.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	48.868.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	350.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	100.000
	Total de la 1ère partie	452.748.000

94 J	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
32-01	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations Administration centrale — Rentes d'accidents du travail Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.525.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	100.865.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.917.000
	Total de la 3ème partie	114.384.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	39.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.590.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.039.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	33.742.000
34-05	Administration centrale — Habillement	312.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.388.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.245.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	90.826.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.350.000
	Total de la 5ème partie	7.350.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	102.457.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	646.306.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	134.257.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	100.900.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	533.495.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	68.534.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS)	960.074.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	438.964.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	221.636.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	171.421.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	145.488.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	78.292.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	122.638.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	360.000.000
	Total de la 6ème partie	4.084.462.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.890.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement des bureaux de représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la commission de la lutte contre le criquet pèlerin	(000 000
	dans la région occidentale	6.000.000
	Total de la 7ème partie	14.890.000
	Total du titre III	4.764.960.000

96 .	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.245.000
	Total de la 3ème partie	7.245.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	6.000.000
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs " la concorde civile"	50.000.000
44-34	Contribution à l'office algérien interprofessionel des céréales ((OAIC)	81.445.000.000
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture	10.000.000
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	233.029.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	379.434.000
44-53	Contribution à l'office national interprofessionnel du lait (ONIL)	11.637.432.000
	Total de la 4ème partie	93.765.395.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire (FNRA)	500.000.000
	Total de la 6ème partie	500.000.000
	Total du titre IV	94.272.640.000
	Total de la sous-section I	99.037.600.000

	. ,	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	4.053.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.166.302.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	531.920.000
	Total de la 1ère partie	6.751.222.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	1.866.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	9.500.000
	Total de la 2ème partie	11.366.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	218.802.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.563.660.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	143.149.000
	Total de la 3ème partie	1.926.763.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	76.254.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	74.967.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	51.695.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	112.476.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	4.655.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	72.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	3.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000

98 J	OURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	36.382.000
	Total de la 5ème partie	36.382.000
	Total du titre III	9.121.840.000
	Total de la sous-section II	9.121.840.000
	Total de la section I	108.159.440.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des forêts — Traitements d'activités	79.500.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	61.178.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	18.275.000
	Total de la 1ère partie	158.953.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	9.200.000
	Total de la 2ème partie	9.200.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	2.699.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	35.171.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	3.254.000
	Total de la 3ème partie	41.174.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	9.360.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	1.836.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	3.347.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	1.495.850.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	212.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	96.639.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.500.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.608.754.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	4.399.000
35-02	Direction générale des forêts — Lutte contre les parasites forestiers	4.000.000
	Total de la 5ème partie	8.399.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	1.500.000
37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	5.334.000
	Total de la 7ème partie	6.834.000
	Total du titre III	1.833.314.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage —	
1 5-01	Présalaires — Frais de formation	11.500.000
	Total de la 3ème partie	11.500.000

00 J	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 143 13 février 2011
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	12.500.000
	Total de la sous-section I	1.845.814.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Traitements d'activités	2.150.000.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	1.115.814.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	486.944.000
	Total de la 1ère partie	3.752.758.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.080.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	22.139.000
	Total de la 2ème partie	24.219.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	163.000.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	816.454.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	61.555.000
	Total de la 3ème partie	1.041.679.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	55.271.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	24.560.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	28.325.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	53.000.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	5.753.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	63.920.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.385.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	233.694.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	51.397.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	298.813.000
	Total de la 5ème partie	350.210.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	499.260.000
	Total de la 7ème partie	499.260.000
	Total du titre III	5.901.820.000
	Total de la sous-section II	5.901.820.000
	Total de la section II	7.747.634.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	115.907.074.000

Décret exécutif n° 11-56 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des travaux publics.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six milliards neuf cent douze millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille dinars (6.912.595.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des travaux publics

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	140.505.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	115.730.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	50.237.000
	Total de la 1ère partie	306.472.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	19.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	374.000
	Total de la 2ème partie	393.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.650.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	64.152.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.300.000
	Total de la 3ème partie	72.147.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	26.250.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.407.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	19.055.000
34-05	Administration centrale — Habillement	320.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000
	Total de la 4ème partie	57.536.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	8.820.000
	Total de la 5ème partie	8.820.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (ONSM)	220.123.000
	Total de la 6ème partie	220.123.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	11.100.000
	Total de la 7ème partie	11.100.000
	Total du titre III	676.591.000

) 4 J	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 143 13 février 2011
	TABLEAU ANNEXE (Suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	32.000.000
	Total de la 3ème partie	32.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	590.000
	Total de la 4ème partie	590.000
	Total du titre IV	32.590.000
	Total de la sous-section I	709.181.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Traitements d'activités	2.354.500.000
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses	1.297.622.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	015 646 000
	sociale	4.467.768.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	8.500.000
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour	7.514.000

Total de la 2ème partie....

16.014.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	144.000.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	914.909.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	83.450.000
	Total de la 3ème partie	1.143.319.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	89,250,000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	11.000.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	55.650.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	158.620.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	5.448.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	50.000.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	2.150.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	372.598.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	27.615.000
	Total de la 5ème partie	27.615.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	13.000.000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	163.100.000
	Total de la 7ème partie	176.100.000
	Total du titre III	6.203.414.000
	Total de la sous-section III	6.203.414.000
	Total de la section I	
		6.912.595.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	6.912.595.000

Décret exécutif n° 11-57 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la solidarité nationale et de la famille.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent neuf milliards quatre cent soixante-six millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille dinars (109.466.698.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la solidarité nationale et de la famille, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la solidarité nationale et de la famille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la solidarité nationale et de la famille

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	150.369.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	138.993.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	20.883.000
	Total de la 1ère partie	310.245.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.141.000
33-02	Administration centrale — Prestation facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	72.409.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.790.000
	Total de la 3ème partie	77.370.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	31.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	21.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais	2.969.000
34-92	Administration centrale — Parc automobile	900.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	76.179.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.500.000
	Total de la 5ème partie	10.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Bousmail	49.268.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H) Khemisti	100.667.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S)	
36-04	Birkhadem Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des	83.388.000
26.05	établissements pour handicapés (C.N.F.P.H) Constantine	146.944.000
36-05 36-08	Subventions aux établissements spécialisés Subvention à l'établissemnt Dar-Rahma de Birkhadem	9.814.961.000 115.428.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	48.601.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	61.895.000
36-13	Subvention au service d'aide mobile d'urgence sociale de Batna	10.640.000
36-14	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Mostaganem	10.640.000
	Total de la 6ème partie	10.442.432.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	51 200 000
37-01 37-03	Administration centrale — Grainsarion de conferences et seminaries	51.300.000 6.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil national de la famille et de la femme	5.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression	9.800.000
37-06	Administration centrale — Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans la wilaya de Souk Ahras, commune de Sidi Fredj	
	Total de la 7ème partie	2.200.000 74.300.000
	Total du titre III	10.991.056.000
	TITRE IV	10.591.030.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation.	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Emplois d'attente — Dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés	11.230.000.000
44-05	(PID) Emplois d'attente — Dispositif d'activité d'insertion sociales (DAIS)	13.177.000.000
	Total de la 4ème partie	24.407.000.000
	6ème Partie	24.407.000.000
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractere social	357.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	110.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de developpement social	110.000.000
10 03	(ADS)	58.024.700.000
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale	1.500.000.000
	Total de la 6ème partie	84.419.512.000
	Total du titre IV Total de la sous-section I	95.410.568.000
	SOUS-SECTION II	7J.41U.JU0.UUU
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOVENS DES SEDVICES	
	MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activités	667 201 000
	Services deconcentres de l'Etat — Traitements d'activités	667.291.000
31-12	Services deconcentres de l'Etat — Indemnites et allocations diverses	642.111.000
31-13	Services deconcentres de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	87.036.000 1.396.438.000
	Total de la 1ère partie	1.390.436.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.270.000
	Total de la 2ème partie	1.290.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	24.612.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.245.701.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	21.159.000
	Total de la 3ème partie	2.291.472.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	15.965.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	24.200.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	900.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.850.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie	72.085.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	11.025.000
	Total de la 5ème partie	11.025.000
	Total du titre III	3.772.310.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance.	190.860.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	10.092.960.000
	Total de la 6ème partie	10.283.820.000
	Total du titre IV	10.283.820.000
	Total de la sous-section II	14.056.130.000
	Total de la section I	109.466.698.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la solidarité nationale et de la famille	109.466.698.000

Décret exécutif n° 11-58 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, à la ministre de la culture.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-deux milliards neuf cent treize millions deux cent dix-huit mille dinars (22.913.218.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, à la ministre de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	182.724.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	155.745.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	59.860.000
	Total de la 1ère partie	398.329.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.140.000
	Total de la 2ème partie	2.182.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	84.643.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.971.000
	Total de la 3ème partie	96.708.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	52.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.120.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	31.518.000
34-05	Administration centrale — Habillement	344.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.865.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	100.357.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	28.875.000
	Total de la 5ème partie	28.875.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	573.271.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	360.558.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	101.379.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	504.339.000
36-06	Subvention au Palais de la culture	132.783.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	310.770.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	147.835.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	797.730.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	1.572.427.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	155.067.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	37.469.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

112

TABLEAU ANNEAE (suite)			
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	71.183.000	
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	43.737.000	
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique	3.330.000.000	
36-20	Subvention à l'office du Parc culturel de Touat Gourara Tidilkelt	56.200.000	
36-21	Subvention à l'office du Parc culturel de l'Atlas Saharien	56.200.000	
36-22	Subvention à l'office du Parc culturel de Tindouf	56.200.000	
36-23	Subvention au centre national du livre	81.000.000	
36-24	Subvention à l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels	39.000.000	
	Total de la 6ème partie	8.427.148.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	100.000.000	
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques	4.545.000.000	
37-07	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation " Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011"	5.000.000.000	
37-15	Administration centrale — Prix du Président de la République «Ali Maâchi»	7.200.000	
	Total de la 7ème partie	9.652.200.000	
	Total du titre III	18.705.799.000	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	10.000.000	
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	45.000.000	
	Total de la 3ème partie		

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	800.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	12.000.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	320.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au ballet national	20.000.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	30.000.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	162.145.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	78.000.000
44-22	Administration centrale — Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés	250.000.000
44-23	Administration centrale — Contribution au centre national de recherche en archéologie	80.000.000
44-24	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture	60.000.000
44-25	Administration centrale — Contribution à l'ensemble national de la musique andalouse	20.000.000
44-26	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale pour le rayonnement culturel	125.420.000
44-27	Administration centrale — Contribution à l'office national des droits d'auteur et droits voisins	68.000.000
	Total de la 4ème partie	2.025.565.000
	Total du titre IV	2.080.565.000
	Total de la sous-section I	20.786.364.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	617.400.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	590.981.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	207.725.000
	Total de la 1ère partie	1.416.106.000

14 JC	OURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 143 13 février 2011
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	16.204.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	220.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	302.164.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	20.200.000
	Total de la 3ème partie	338.788.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	30.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	12.360.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	31.518.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	600.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	11.556.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	99.850.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	22.110.000
	Total de la 5ème partie	22.110.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12		250.000.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles. Total de la 7ème partie	250.000.000
	Total du titre III	2.126.854.000
	Total de la sous-section II	2.126.854.000
	Total de la section I	22.913.218.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	22.913.218.000

Décret exécutif n° 11-59 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2011, au ministre du commerce.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards trois cent soixante-et-un millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille dinars (12.361.594.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre du commerce

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
31-01 31-02 31-03	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Administration centrale — Traitements d'activités Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	268.000.000 249.065.000 35.768.000 552.833.000
32-01 32-02	2ème Partie **Personnel — Pensions et allocations** Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	210.000 600.000
	Total de la 2ème partie	810.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

116

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.871.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	141.516.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	11.000.000
	Total de la 3ème partie	157.637.000
	4ème Partie	137.037.000
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	52.850.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.293.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.	25.250.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	56.400.000
34-05	Administration centrale — Habillement	576.000
34-06	Administration centrale — Dépenses liées à la conception et à l'impression de	370.000
24.00	dépliants	15.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.600.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	162.379.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	50.500.000
	Total de la 5ème partie	50.500.000
	6ème Partie	30.300.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur	
20 01	(ALGEX)	220.000.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	540.000.000
	Total de la 6ème partie	760.000.000
	73 - D. 4	
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	13.000.000
37-03	Administration centrale — Dépenses liées à l'accession de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce	45.000.000
37-04	Administration centrale — Etudes	50.000.000
37-07	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	32.000.000
37-08	Administration centrale — Dépenses relatives à la contribution au programme d'appui à l'accord d'association	6.000.000
	Total de la 7ème partie	146.000.000
	1	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	86.000.000
	Total de la 3ème partie	86.000.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contributions aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I)	63.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	40.000.000
44-05	Contributions aux associations d'utilité publique	30.000.000
	Total de la 4ème partie	133.000.000
	6ème Partie	
46.02	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Contribution au fonds de compensation des frais de transport	2.572.000.000
	Total de la 6ème partie	2.572.000.000
	Total du titre IV	2.791.000.000
	Total de la sous-section I	4.621.159.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Directions de wilayas du commerce – Traitements d'activités	2.727.183.000
31-12	Directions de wilayas du commerce — Indemnités et allocations diverses	2.199.551.000
31-13	Directions de wilayas du commerce — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	192.412.000
	Total de la 1ère partie	5.119.146.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11		70.000
32-11	Directions de wilayas du commerce — Rentes d'accidents du travail	70.000
52 12	Directions de wilayas du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.588.000

10 Rabie El Aouel 1432	2
13 février 2011	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

118

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilayas du commerce — Prestations à caractère familial	100.000.000
33-12	Directions de wilayas du commerce — Prestations facultatives	800.000
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale	1.309.887.000
33-14	Directions de wilayas du commerce — Contribution aux œuvres sociales	90.000.000
	Total de la 3ème partie	1.500.687.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilayas du commerce — Remboursement de frais	72.250.000
34-12	Directions de wilayas du commerce — Matériel et mobilier	88.000.000
34-13	Directions de wilayas du commerce — Fournitures	80.000.000
34-14	Directions de wilayas du commerce — Charges annexes	90.000.000
34-15	Directions de wilayas du commerce — Habillement	2.153.000
34-91	Directions de wilayas du commerce — Parc automobile	50.360.000
34-93	Directions de wilayas du commerce — Loyers	4.080.000
34-97	Directions de wilayas du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	386.853.000
	5ème Partie	
35-11	Travaux d'entretien	
33-11	Directions de wilayas du commerce — Entretien des immeubles	75.600.000
	Total de la 5ème partie	75.600.000
	Total du titre III	7.083.874.000
	Total de la sous-section II	7.083.874.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
21 21	Personnel — Rémunérations d'activités	207.000.000
31-21	Directions régionales du commerce — Traitements d'activités	205.000.000
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	203.107.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	29.135.000
	Total de la 1ère partie	437.242.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Directions régionales du commerce — Rentes d'accidents du travail	15.000
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Directions régionales du commerce — Prestations à caractère familial	4.600.000
33-22	Directions régionales du commerce — Prestations facultatives	160.000
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	111.026.000
33-24	Directions régionales du commerce — Contribution aux œuvres sociales	8.200.000
	Total de la 3ème partie	123.986.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Directions régionales du commerce — Remboursement de frais	12.500.000
34-22	Directions régionales du commerce — Matériel et mobilier	20.000.000
34-23	Directions régionales du commerce— Fournitures	15.000.000
34-24	Directions régionales du commerce — Charges annexes	21.000.000
34-25	Directions régionales du commerce — Habillement	373.000
34-92	Directions régionales du commerce — Parc automobile	6.635.000
34-94	Directions régionales du commerce — Loyers	1.300.000
34-98	Directions régionales du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	76.818.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Directions régionales du commerce — Entretien des immeubles	18.500.000
	Total de la 5ème partie	18.500.000
	Total du titre III	656.561.000
	Total de la sous-section III	656.561.000
	Total de la section I	12.361.594.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	12.361.594.000

Décret exécutif n° 11-60 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent douze milliards huit cent trente millions cinq cent soixante-cinq mille dinars (212.830.565.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	215.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	286.212.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	37.183.000
	Total de la 1ère partie	538.395.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01		800.000
	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	800.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	123.553.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.200.000
	Total de la 3ème partie	138.673.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
24.01		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	54.590.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	16.480.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	37.080.000
34-05	Administration centrale — Habillement	600.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.350.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.100.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	123.415.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	15.750.000
	Total de la 5ème partie	15.750.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	93.039.832.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le dévelopement de la recherche en santé	141.567.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	186.080.000
36-05	Subventions aux universités	97.987.093.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	7.648.530.000
36-07	Subventions aux grandes écoles	9.183.073.000
	Total de la 6ème partie	208.186.175.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	13.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires	6.000.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des autres établissements d'enseignement supérieur	5.600.000
	Total de la 7ème partie	27.600.000
	Total du titre III	209.030.808.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-03	Administration centrale — Frais de participation aux organismes internationaux	1.500.000
	Total de la 2ème partie	1.500.000
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	600.000
43-02	Encouragement aux associations estudiantines	11.000.000
43-03	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	11.000.000
43-04	formation	400.000.000
	Total de la 3ème partie	411.600.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U)	42.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D)	176.967.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)	244.200.000.
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	154.640.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	187.609.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRTAPC)	196.127.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement téchnologiques (ANVREDET)	40.000.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B)	120.000.000
44-10	Centre de développement des technologie avancées (C.D.T.A)	674.504.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	262.394.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	792.802.000
44-14	Centre de recherche de soudage et de contrôle (C.R.S.C)	304.560.000
	Total du titre IV	3.195.803.000
	Total du titre IV Total de la sous-section I	3.608.903.000
		212.639.711.000
	Total de la section I	212.639.711.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Traitements d'activités	43.560.000
31-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Indemnités et allocations diverses	64.870.000
31-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Personnel contractuel — Rémunération — Prestations à caractère familial et cotisation de sécurité sociale	10.347.000
	Total de la 1ère partie	118.777.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Prestations à caractère familial	500.000
33-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Sécurité sociale	27.346.000
33-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Contribution aux œuvres sociales	250.000
	Total de la 3ème partie	28.116.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Remboursement de frais	4.961.000
34-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Matériel et mobilier	1.543.000
34-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Fournitures	1.873.000
34-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Charges annexes	2.100.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

124

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Habillement	100.000
34-90	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Parc - automobile	1.000.000
34-92	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Loyers	50.000
34-97	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	11.637.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Entretien des immeubles	2.824.000
	Total de la 5ème partie	2.824.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Conférences et séminaires	7.000.000
37-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Etudes	1.500.000
37-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais d'évaluation des projets de recherche	6.500.000
37-07	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais de fonctionnement du conseil national d'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique	10.000.000
	Total de la 7ème partie	25.000.000
	Total du titre III	186.354.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques.	2.500.000
43-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	4.500.000
	Total du titre IV	4.500.000
	Total de la sous-section I	190.854.000
	Total de la section II	190.854.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	212.830.565.000

Décret exécutif n° 11-61 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Premier ministre

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Aprés approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante-et-un millions six cent soixante mille dinars (241.660.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	70.638.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	56.644.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	19.333.000
	Total de la 1ère partie	146.615.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	828.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	32.145.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.624.000
	Total de la 3ème partie	34.607.000

6 J(OURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10	10 Rabie El Aouel 14 13 février 2011
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	10.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.592.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.338.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	10.000.000
37 01	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	237.560.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	4.100.000
	Total de la 3ème partie	4.100.000
	Total du titre IV	4.100.000
	Total de la sous-section I	241.660.000
	Total de la section I	241.660.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	241.660.000

Décret exécutif n° 11-62 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente-huit milliards trois cent vingt-huit millions neuf cent cinquante-trois mille dinars (38.328.953.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	134.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	121.857.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	26.649.000
	Total de la 1ère partie	282.506.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	47.000
	Total de la 2ème partie	47.000

10 Rabie El Aouel 1432	2
13 février 2011	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

128

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.928.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	64.014.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.400.000
	Total de la 3ème partie	72.442.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	29.580.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.772.000
34-05	Administration centrale — Habillement	209.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.576.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	56.707.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.500.000
	Total de la 5ème partie	3.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (I.N.F.E.P.)	156.798.000
36-02	Subventions aux instituts de formation et d'enseignement professionnels (I.F.E.P.)	684.190.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	27.505.079.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (I.N.S.F.P.)	
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et	7.350.337.000
36-07	pédagogiques de la formation et de l'enseignement professionnels	124.737.000
	Subventions aux instituts d'enseignement professionnel	114.000.000
	Total de la 6ème partie	35.935.141.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
	Total de la 7ème partie	4.100.000
	Total du titre III	36.354.443.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	
	formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherches sur les professions et les qualifications (CERPEQ)	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD)	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC)	6.000.000
	Total de la 4ème partie	26.000.000
	Total du titre IV	36.000.000
	Total de la sous-section I	36.390.443.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	654.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	653.251.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	123.716.000
	Total de la 1ère partie	1.430.967.000

	10 Rabie El Aouel 1432 13 février 2011
	CREDITS OUVERTS EN DA
5	63.000
•	1.700.000
	1.763.000

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

130

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	63.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.700.000
	Total de la 2ème partie	1.763.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	32.800.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	326.813.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	22.000.000
	Total de la 3ème partie	381.613.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	46.920.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	9.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	33.681.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.155.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	13.616.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	114.822.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.345.000
	Total de la 5ème partie	9.345.000
	Total du titre III	1.938.510.000
	Total de la sous-section II	1.938.510.000
	Total de la section I	38.328.953.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	38.328.953.000

Décret exécutif n° 11-63 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de treize milliards cent quatre-vingt-et-un millions neuf cent vingt-et-un mille dinars (13.181.921.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	284.636.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	191.125.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	57.913.000
	Total de la 1ère partie	533.674.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	615.000
	Total de la 2ème partie	615.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	9.272.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	118.940.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.167.000
	Total de la 3ème partie	133.579.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	121.684.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	21.949.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	21.203.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	35.978.000
34-05	Administration centrale — Habillement	408.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	11.382.000
34-92	Administration centrale — Loyers	666.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	213.280.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	14.128.000
	Total de la 5ème partie	14.128.000
	7ème Partie	
27.02	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	901.276.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	36.000.000
	Total de la 3ème partie	36.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	1.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale d'urbanisme	200.000.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	124.589.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	126.886.000
	Total de la 4ème partie	452.475.000
	Total du titre IV	488.475.000
	Total de la sous-section I	1.389.751.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Traitements d'activités	1.568.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	993.666.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.393.000.000
	Total de la 1ère partie	3.954.666.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
22 11		
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240,000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	4.500.000
	Total de la 2ème partie	4.740.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	111.100.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	538.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	640.416.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	67.870.000
	Total de la 3ème partie	819.924.000

	TABLETO MATERIA (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	38.242.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	36.640.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	31.415.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges	
	annexes	46.226.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	3.533.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	50.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	352.000
	Total de la 4ème partie	211.081.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles	18.191.000
	Total de la 5ème partie	18.191.000
	Total du titre III	5.008.602.000
	Total de la sous-section II	5.008.602.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Traitements d'activités	2.305.000.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	1.354.333.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et	
	cotisations de sécurité sociale	1.622.250.000
	Total de la 1ère partie	5.281.583.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	528.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	6.100.000
	Total de la 2ème partie	6.628.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	180.790.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations	180.790.000
33-13	facultatives	830.000
33-14	sociale	914.833.000
	aux œuvres sociales	92.800.000
	Total de la 3ème partie	1.189.253.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais	48.853.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	47.860.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	40.870.000
34-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	58.813.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement	4.480.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc automobile	75.738.000
34-93	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Loyers	9.573.000
34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	286.259.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien des immeubles	19.845.000
	Total de la 5ème partie	19.845.000
	Total du titre III	6.783.568.000
	Total de la sous-section III	6.783.568.000
	Total de la section I	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de	13.181.921.000
	l'urbanisme	13.181.921.000

Décret exécutif n° 11-64 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante seize milliards cinquante-huit millions quarante-et-un mille dinars (76.058.041.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	131.525.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	123.739.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	30.509.000
	Total de la 1ère partie	285.773.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	300.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	882.000
	Total de la 2ème partie	1.182.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.032.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	63.816.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.609.000
35 01	Total de la 3ème partie	71.557.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	30.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.410.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.014.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.320.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.887.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	55.831.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.240.000
33 01	Total de la 5ème partie	9.240.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	1.000.000
	Total de la 7ème partie	8.000.000
	Total du titre III	431.583.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	
	formation	10.000.000
	Total de la Selle parde	10.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'emploi	1.500.000.000
44-09	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)	28.000.000.000
	Total de la 4ème partie	29.500.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	33.659.000.000
46-12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions de retraite et des titulaires de pensions d'invalidité	4.754.000.000
46-13	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICAR) au profit des titulaires d'allocations de retraite	1.658.000.000
46-14	Administration centrale — Indemnité complémentaire de pensions et rentes (ICPR)	120.800.000
46-15	Administration centrale — Majoration exceptionnelle de 5 % des pensions et allocations de retraite du régime des salariés et non-salariés	3.053.000.000
	Total de la 6ème partie	43.280.440.000
	Total du titre IV	72.790.440.000
	Total de la sous-section I	73.222.023.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Traitements d'activités	274 425 000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	374.435.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	440.691.000
	Total de la 1ère partie	77.217.000
	Total de la Tele partie	892.343.000
	2ème Partie	
22.22	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	_
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	18.806.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	203.781.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi —Contribution aux œuvres sociales	9.535.000
	Total de la 3ème partie	232.122.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	14.520.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	6.000.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi —Fournitures	9.180.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi —Charges annexes	16.157.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	572.000
34-91	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.360.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi —Loyers	5.084.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	112.000
	Total de la 4ème partie	54.985.000
	5ème Partie	
35-21	Travaux d'entretien	7.560.000
33-21	Services déconcentrés de l'emploi —Entretien des immeubles	7.560.000
	Total de la 5ème partie	7.560.000
	Total du titre III	1.187.310.000
	Total de la sous-section II	1.187.310.000
	Total de la section I	74.409.333.000
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Traitements d'activités	36.360.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	29.622.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel	25.022.000
	contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.550.000
	Total de la 1ère partie	1.778.000
	Total de la Tele partie	67.760.000

10 Rabie El Aouel 1432
13 février 2011

Nos DES	LIDELLEC	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	2.423.000
	Total de la 2ème partie	2.423.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	679.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	17.101.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	721.000
	Total de la 3ème partie	18.601.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	2.652.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	416.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	1.500.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	800.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	700.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	6.138.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	191.000
	Total de la 5ème partie	191.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	96.613.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	INTERVENTIONS FUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	10.000.000
	Total de la sous-section I	106.613.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Traitements d'activités	564.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	414.097.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	219.104.000
	Total de la 1ère partie	1.197.201.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	103.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	1.900.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	28.700.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	244.524.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	9.000.000
	Total de la 3ème partie	283.624.000
34-11	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement	
34-12	de frais	9.017.000
24.12	mobilier	5.342.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	9.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	15.647.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	1.081.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	10.440.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.800.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	54.967.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	4.300.000
	Total de la 5ème partie	4.300.000
	Total du titre III	1.542.095.000
	Total de la sous-section II	1.542.095.000
	Total de la section II	1.648.708.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	76.058.041.000

Décret exécutif n° 11-65 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent vingt-sept milliards huit cent cinquante-neuf millions cinq cent quarante-et-un mille dinars (227.859.541.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	190.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	201.859.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	59.095.000
	Total de la 1ère partie	451.054.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	475.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	495.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	96.574.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	6.956.000
	Total de la 3ème partie	108.530.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	67.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	9.833.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.800.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	459.357.000
34-05	Administration centrale — Habillement	475.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.882.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	552.257.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.944.000
	Total de la 5ème partie	11.944.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	124.483.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	175.108.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicale (EFP)	2.849.763.000
36-04	Subvention à l'école nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS)	187.426.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	176.237.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	104.444.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	85.198.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	41.650.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	122.662.000
	Total de la 6ème partie	3.866.971.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	78.700.000
	Total de la 7ème partie	78.700.000
	Total du titre III	5.069.951.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	4.500.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	12.000.000
	Total de la 3ème partie	20.900.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalouniversitaires	218.562.093.000
46-02	Encouragements aux œuvres de sauvegarde de la santé	1.000.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non- assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du programme de coopération Algérie-FNUAP (programme de maîtrise de la croissance démographique)	11.000.000
46-10	Dépenses liées aux prestations fournies dans le cadre des conventions de coopération médicale	1.760.000.000
	Total de la 6ème partie	220.385.655.000
	Total du titre IV	220.406.555.000
	Total de la sous-section I	225.476.506.000
	Total de la sous-section I	223.470.300.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	729.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	862.275.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	192.620.000
	Total de la 1ère partie	1.783.895.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	700.000
	Total de la 2ème partie	1.133.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	39.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	396.534.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	31.000.000
	Total de la 3ème partie	466.534.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	37.128.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	12.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	36.800.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.520.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	14.017.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.228.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	114.673.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	16.800.000
22 11	Total de la 5ème partie	16.800.000
	Total du titre III	2.383.035.000
	Total de la sous-section II	2.383.035.000
	Total de la section I	227.859.541.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	227.859.541.000

Décret exécutif n° 11-66 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du tourisme et de l'artisanat.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards neuf cent quatre-vingt-douze millions quatre cent dix neuf mille dinars (3.992.419.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre du tourisme et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre du tourisme et de l'artisanat

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	77.654.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	136.302.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	54.197.000
	Total de la 1ère partie	268.153.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accident de travail	35.000
32-02	Administration centrale — Pensions de services et pour dommages	22.000
	corporels	34.000
	Total de la 2ème partie	69.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.194.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	52.478.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.226.000
	Total de la 3ème partie	58.923.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	36.942.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.811.000
34-04	Administration centrale — Fournitures	6.996.000
34-05	Administration centrale — Charges annexes	33.940.000
34-06	Administration centrale — Habiliement	174.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère touristique	812.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.575.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	1.892.000
	Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	88.657.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.730.000
	Total de la 5ème partie	5.730.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (ONT).	485,516,000
36-01	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du	463.310.000
50 02	tourisme	107.878.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et de tourisme	143.305.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	121.545.000
	Total de la 6ème partie	858.244.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	14.580.000
37-02	Administration centrale — Action de sensibilisation	5.000.000
37-05	Administration centrale — Frais liés à l'exécution des mémorandums d'entente dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine de l'artisanat	2.970.000
	Total de la 7ème partie	22.550.000
	Total du titre III	1.302.326.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
42.02	Frais de formation	20.600.000
43-02 43-03	Administration centrale — Manifestations artisanales	3.000.000
43-03	aux offices locaux du tourisme	13.125.000
	Total de la 3ème partie	36.725.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	15.000.000
44-03	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M)	192.000.000
44-04	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	30.000.000
44-06	Etudes liées à l'amélioration et au développement touristique	976.000.000
	Total de la 4ème partie	1.213.000.000
	Total du titre IV	1.249.725.000
	Total de la sous-section I	2.552.051.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	393.395.000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	563.517.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Indefinités et anocations diverses	90.885.000
	Total de la 1ère partie	1.047.797.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTEN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	8.787.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	323.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	239.130.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.676.000
	Total de la 3ème partie	259.916.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	24.675.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.040.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	20.750.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	35.750.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	580.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.400.000
34-92	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.530.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	93.205.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.450.000
	Total de la 5ème partie	9.450.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-24	Services déconcentrés de l'Etat — Frais liés à l'organisation des activités touristiques et des voyages	30.000.000
	Total de la 7ème partie	30.000.000
	Total du titre III	1.440.368.000
	Total de la sous-section II	1.440.368.000
	Total de la section I	3.992.419.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat	3.992.419.000

Décret exécutif n° 11-67 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-huit milliards deux cent quatre-vingt millions deux cent neuf mille dinars (28.280.209.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	342.390.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	342.954.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	52.251.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	58.000.000
	Total de la 1ère partie	795.595.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	185.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	9.000.000
	Total de la 2ème partie	9.185.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	171.335.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.300.000
	Total de la 3ème partie	191.655.000

34-02 34-03 34-04 34-05 34-06 A 34-07 34-81 34-90 34-92 34-97 A	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services Administration centrale — Remboursement de frais	38.760.000 7.000.000 8.000.000 36.771.000 563.000 115.000.000 48.000.000 48.000.000 1.277.000 10.000 265.057.000
34-02 34-03 34-04 34-05 34-06 A 34-07 34-81 34-90 A 34-92 A A	Administration centrale — Remboursement de frais	7.000.000 8.000.000 36.771.000 563.000 115.000.000 6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-02 34-03 34-04 34-05 34-06 A 34-07 34-81 34-90 A 34-92 A A	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.000.000 8.000.000 36.771.000 563.000 115.000.000 6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-03 34-04 34-05 34-06 A 34-07 34-81 34-90 34-92 34-97 A	Administration centrale — Fournitures	8.000.000 36.771.000 563.000 115.000.000 6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-04 34-05 34-06 A 34-07 A 34-81 34-90 A 34-92 A 34-97 A	Administration centrale — Charges annexes	36.771.000 563.000 115.000.000 6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-05 34-06 A 34-07 34-81 34-90 A 34-92 A 34-97 A	Administration centrale — Habillement	563.000 115.000.000 6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-06 A 34-07 A 34-81 A 34-90 A 34-92 A 34-97 A	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports	115.000.000 6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-07 A 34-81 A 34-90 A 34-92 A 34-97 A	de jeunesse et des sports	6.600.000 48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-81 A 34-90 A 34-92 A 34-97 A	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	48.000.000 3.076.000 1.277.000
34-90 A 34-92 A 34-97 A	Administration centrale — Parc automobile	3.076.000 1.277.000 10.000
34-92 A 34-97 A	Administration centrale — Loyers	1.277.000
34-97 A	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Indemnités dues par l'Etat Total de la 4ème partie	
35-01 A		265.057.000
35-01 A	55 D. 4'	
35-01 A	5ème Partie	
35-01 A	Travaux d'entretien	
	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.615.000
	Total de la 5ème partie	6.615.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01 S	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	
36-02 S	Subvention au lycée sportif national de Draria	881.646.000
	Subvention au centre national de médecine du sport	490.887.000
	Subvention au laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage	25.000.000
	Subventions aux centres de regroupement et de préparation des talents et de	20.000.000
36-06 S	l'élite sportive	28.000.000
	Subventions aux écoles sportives nationales et régionales spécialisées	78.000.000
	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (O.D.E.J)	2.984.298.000
30-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (O.P.O.W.)	2.130.982.000
	Total de la 6ème partie	6.638.813.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01 A	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.000.000
	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	26.500.000
37-06 A	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet	60.000.000
	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport	70.000.000
	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.	40.000.000
5, 22	Total de la 7ème partie	208.500.000
	Total du titre III	8.115.420.000

	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
42.01	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel	300.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	2.367.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports	2.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	155.000.000
43-06	Administration centrale — Contribution au fonds de soutien public aux clubs professionnels de football	3.000.000.000
	Total de la 3ème partie	5.824.000.000
	4ème Partie	
44-01	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)	45.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'office du complexe olympique (O.C.O.)	120.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution au centre national des sports et des loisirs de Tikjda	51.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives	100.000.000
	Total de la 4ème partie	316.000.000
	Total du titre IV	6.140.000.000
	Total de la sous-section I	14.255.420.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	5.428.401.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	3.830.373.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.369.766.000
	Total de la 1ère partie	10.628.540.000
	2ème Partie	
20.11	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	997.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	13.000.000
	Total de la 2ème partie	13.997.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	300.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.314.693.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	190.000.000
	Total de la 3ème partie	2.804.693.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	71.400.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	40.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	30.250.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	73.542.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	7.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse	150.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	8.640.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	385.972.000
		363.972.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	38.587.000
	Total de la 5ème partie	38.587.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	13.877.789.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragements et contributions aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	130.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques	
	physiques et sportives	17.000.000
	Total de la 3ème partie	147.000.000
	Total du titre IV	147.000.000
	Total de la sous-section II	14.024.789.000
	Total de la section I	28.280.209.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	28.280.209.000

Décret exécutif n° 11-68 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cent trente-cinq millions quatre cent trente-neuf mille dinars (4.135.439.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	341.401.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	286.178.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	57.868.000
	Total de la 1ère partie	685.447.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	21.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	21.000
52 52	corporels	2.500.000
	Total de la 2ème partie	2.521.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.425.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	159.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	159.327.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.470.000
	Total de la 3ème partie	179.381.000

34-02 34-03 34-04 Administration c 34-05 Administration c 34-90 Administration c 34-91 Administration c 34-92 Administration c Total c 35-01 Subvention à l'ag Administration c Total c 37-01 Administration c Administration c CNC - PME 37-03 Administration c Administration c Administration c CNC - PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total c	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services entrale — Remboursement de frais	93.000.000 7.100.000 17.860.000 57.000.000 905.000 7.083.000
34-02 34-03 Administration c Total c 36-01 Subvention à l'ag Administration c CNC - PME 37-01 Administration c Total c 37-05 Dépenses relative entreprise Total c	entrale — Remboursement de frais	7.100.000 17.860.000 57.000.000 905.000 7.083.000
34-02 34-03 34-04 34-04 Administration c 34-05 Administration c 34-90 Administration c 34-91 Administration c Total c 35-01 Subvention à l'ag Administration c CNC - PME 37-01 Administration c Administration c CNC - PME 37-03 Administration c Administration c Administration c CNC - PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total c	entrale — Matériel et mobilier	7.100.000 17.860.000 57.000.000 905.000 7.083.000
34-03 34-04 34-05 Administration c 34-90 Administration c 34-97 Administration c Administration c Administration c Administration c dues par l'Etat. Total c 35-01 Administration c Total c 36-01 Subvention à l'ag Subvention à l	entrale — Fournitures	17.860.000 57.000.000 905.000 7.083.000
34-04 34-05 34-90 Administration c 34-92 Administration c 34-97 Administration c Administration c dues par l'Etat. Total c 35-01 Administration al l'ag Subvention à l'ag Sub	entrale — Charges annexes	57.000.000 905.000 7.083.000
34-05 34-90 34-90 Administration c 34-92 Administration c Administration c dues par l'Etat. Total c 35-01 Administration c dues par l'Etat. Total c 36-01 36-02 Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'of Total c 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c CNC - PME 37-04 Administration c d'entente dans la PME Total c	entrale — Habillement	905.000 7.083.000
34-90 34-92 Administration c Administration c Administration c dues par l'Etat. Total c 35-01 Administration c Total c 36-01 Subvention à l'ag Subvention	entrale — Parc automobileentrale — Loyersentrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	7.083.000
34-92 34-97 Administration c dues par l'Etat. Total c 35-01 Administration c dues par l'Etat. Total c 36-01 Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'of Total c 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c Administration c CNC - PME 37-04 Administration d'entente dans la PME Total c	entrale — Loyersentrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
34-97 Administration c dues par l'Etat. Total d 35-01 Administration c Total d 36-01 Subvention à l'ag 36-02 Subventions aux 36-03 Subvention à l'ag Subvention à l'of Total d 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c CNC - PME 37-04 Administration d'entente dans la PME Total d	entrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	2 402 000
35-01 Administration c Total of 36-01 Subvention à l'ag 36-02 Subvention à l'ag 36-03 Subvention à l'ag 36-09 Subvention à l'of Total of 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c CNC - PME 37-04 Administration d'entente dans la PME Total of		2.492.000
35-01 Administration c Total c 36-01 Subvention à l'ag Subventions aux 36-03 Subvention à l'ag Subvention à l'og Total c 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c CNC - PME 37-04 Administration c d'entente dans la PME Total c	e la 4ème partie	25.000
36-01 36-02 36-03 36-03 Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'of Total of 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total of		185.465.000
36-01 36-02 36-03 36-03 Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'ag Subvention à l'of Total of 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total of	5ème Partie	
36-01 36-02 Subvention à l'ag Administration c CNC - PME 37-03 Administration c Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total de	Travaux d'entretien	
36-01 36-02 Subvention à l'ag Total o Total o 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total o	entrale — Entretien des immeubles	18.526.000
36-01 36-02 Subvention à l'ag Total o Total o 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total o	e la 5ème partie	18.526.000
36-02 36-03 Subvention à l'ag Total d 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total d	6ème Partie	
36-02 36-03 Subvention à l'ag Total d 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total d	Subventions de fonctionnement	
36-02 36-03 Subventions aux Subvention à l'ag Subvention à l'og Total of 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c Administration c CNC - PME 37-04 Dépenses relative entreprise Total of	ence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	345.042.000
36-03 36-09 Subvention à l'ag Subvention à l'of Total of 37-01 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total of	centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	230.000.000
37-01 Administration c 37-02 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c 37-04 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total d	ence nationale de développement de la PME (AND - PME)	105.000.000
Total of Administration of CNC - PME 37-03 Administration of d'entente dans la PME	fice national de la métrologie légale (ONML)	226.700.000
37-01 Administration c 37-02 Administration c CNC - PME 37-03 Administration c 37-04 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total c	le la 6ème partie	906.742.000
37-02 Administration CNC - PME 37-03 Administration of CNC - PME Administration of CNC - PME Administration of Centente dans la PME Dépenses relative entreprise Total of	•	700.742.000
37-02 Administration CNC - PME 37-03 Administration of CNC - PME Administration of CNC - PME Administration of Centente dans la PME Dépenses relative entreprise Total of	7ème Partie	
37-02 Administration CNC - PME 37-03 Administration of CNC - PME Administration of CNC - PME Administration of Centente dans la PME Dépenses relative entreprise Total of	Dépenses diverses	(2.420.000
37-03 37-04 Administration c Administration d'entente dans la PME	entrale — Conférences et séminaires	62.420.000
37-03 Administration c 37-04 Administration d'entente dans la PME	rentrale — Subvention pour frais de fonctionnement du	13.000.000
37-04 Administration d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total d	entrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000
d'entente dans la PME 37-05 Dépenses relative entreprise Total d	centrale — Frais liés à l'exécution des mémorandums	
Dépenses relative entreprise Total d	le cadre de la coopération internationale dans le domaine de	6.020.000
entreprise Total of	es au prix national de l'innovation pour la petite et moyenne	6.030.000
	ss au prix national de l'innovation pour la petite et moyenne	6.000.000
Total	e la 7ème partie	90.450.000
	u titre III	2.068.532.000
1	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
		12.000.000
Total	entrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — ion	12.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux associations d'utilité publique	20.000.000
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.AN.O.R.)	40.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de la productivité et du développement industriel (I.N.P.E.D.)	mémoire
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (INAPI)	10.000.000
44-06	Contribution à l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC)	30.000.000
44-07	Contribution à l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière	mémoire
44-07	Contribution pour la mise en œuvre de la convention de coopération et la CE portant appui aux PME/PMI et la maîtrise des technologies d'information et de communication	
44-09	Contribution aux pépinières d'entreprises	35.000.000
44-09	1	65.000.000
	Total de la 4ème partie	200.000.000
	Total du titre IV	212.000.000
	Total de la sous-section I	2.280.532.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES (ex MIPI)	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	315.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	154.686.000
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	16.840.000
	Total de la 1ère partie	486.526.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
22 11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	9 000 000
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familiar	8.000.000
33-12 33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	mémoire 117.172.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Contributions aux œuvres sociales	mémoire
33-14	Total de la 3ème partie	125.172.000
	Total de la selle parte	123.172.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	30.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	9.600.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	22.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	48.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	900.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	mémoire
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	20.000.000
34-98	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	130.980.000
	Total de la Tome partie	130.960.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	5ème Partie			
	Travaux d'entretien			
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	24.000.000		
	Total de la 5ème partie	24.000.000		
	Total du titre III	766.678.000		
	Total de la sous-section II	766.678.000		
		700.070.000		
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES (ex PME - Artisanat)			
	TITRE III MOVENS DES SERVICES			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	345.000.000		
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	328.153.000		
31-23	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations, — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	154.785.000		
	Total de la 1ère partie			
		827.938.000		
	3ème Partie			
33-21	Personnel — Charges sociales			
33-22	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.678.000		
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — l'estations facultatives	480.000		
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Contributions aux œuvres sociales	166.122.000		
	Total de la 3ème partie	1.676.000		
		173.956.000		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-21	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	23.000.000		
34-22	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.200.000		
34-23	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	18.500.000		
34-24 34-25	Services déconcentrés de l'Etat — Charges affices	28.840.000		
34-23 34-94	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	784.000 3.408.000		
34-95	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.545.000		
34-96	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	258.000		
	Total de la 4ème partie	81.535.000		
	5ème Partie			
	Travaux d'entretien			
35-21	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.800.000		
	Total de la 5ème partie	4.800.000		
	Total du titre III	1.088.229.000		
	Total de la sous-section III	1.088.229.000		
	Total de la section I	4.135.439.000		
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie, de la petite			
	et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement	4.135.439.000		
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie, de la petite			

Décret exécutif n° 11-69 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions six cent trente-six mille dinars (2.899.636.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	113.120.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	159.797.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	73.948.000
	Total de la 1ère partie	346.865.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	400.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	640.000
	Total de la 2ème partie	1.040.000
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.641.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	68.390.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.117.000
	Total de la 3ème partie	74.148.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
24.01	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	34.060.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.080.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.875.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	32.079.000
34-05	Administration centrale — Habillement	220.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.920.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	83.084.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	15.640.000
	Total de la 5ème partie	15.640.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	10.0 10.000
36-01	Subvention à l'institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran	233.233.000
36-02	Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger	111.249.000
	Total de la 6ème partie	344.482.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
	Total de la 7ème partie	2.500.000
	Total du titre III	867.759.000
	TITRE IV	007.757.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2 000 000
		2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	4ème Partie	
44-02	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à l'agence spatiale algérienne (A.S.A.L)	507.603.000
	Total de la 4ème partie	507.603.000
	Total du titre IV	509.603.000
	Total de la sous-section I	1.377.362.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	294 205 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	384.305.000 601.292.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	001.292.000
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	174.525.000
	Total de la 1ère partie	1.160.122.000
	2ème Partie	1.100.122.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	36.650.000
	·	
	Total de la 2ème partie	37.150.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	14.898.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	206.311.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	13.539.000
	Total de la 3ème partie	234.748.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
		14 200 000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	14.300.000 7.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	10.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	30.000.000
34-14 34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Charges affices	1.400.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	10.080.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	400
	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	75.260.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	14.994.000
	Total de la 5ème partie	14.994.000
	Total du titre III	1.522.274.000
	Total de la sous-section II	1.522.274.000
	Total de la section I	2.899.636.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	2.899.636.000

Décret exécutif n° 11-70 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard huit cent onze millions cinq cent soixante-cinq mille dinars (1.811.565.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	139.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	101.874.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	25.040.000
	Total de la 1ère partie	266.414.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	350.000
	Total de la 2ème partie	350.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	60.344.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.790.000
	Total de la 3ème partie	65.694.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	22.145.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.869.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.878.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.221.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	624.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	53.947.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.505.000
	Total de la 5ème partie	4.505.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA)	148.220.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)	86.567.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	46.764.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	49.904.000
	Total de la 6ème partie	331.455.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
	Total de la 7ème partie	3.000.000
	Total du titre III	725.365.000

10	Rabie	\mathbf{El}	Aou	uel	1432	2
13	févrie	r 21	111			

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.100.000
	Total de la 3ème partie	5.100.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation	2.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture	70.000.000
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA)	247.550.000
	Total de la 4ème partie	319.550.000
	Total du titre IV	324.650.000
	SOUS-SECTION II	1.050.015.000
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	233.054.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	225.247.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	125.516.000
	Total de la 1ère partie	583.817.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	6.882.000	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	115.779.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	8.846.000	
	Total de la 3ème partie	131.507.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	9.929.000	
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.640.000	
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	3.996.000	
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	11.930.000	
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	230.000	
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.645.000	
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.320.000	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	210.000	
	Total de la 4ème partie	37.900.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	8.316.000	
	Total de la 5ème partie	8.316.000	
	Total du titre III	761.550.000	
	Total de la sous-section II	761.550.000	
	Total de la section I	1.811.565.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	1.811.565.000	
	ressources naneunques	1.811.505.000	

Décret exécutif n°11-71 du 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la communication.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards cent vingt millions douze mille dinars (7.120.012.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2011, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 7 février 2011.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2011, au ministre de la communication

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	111.476.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	97.161.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	23.275.000
	Total de la 1ère partie	231.912.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	9.500.000
	Total de la 2ème partie	9.530.000
		<u> </u>

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	50.189.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.344.000
	Total de la 3ème partie	55.573.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.700.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.300.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.372.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.150.000
	Total de la 5ème partie	3.150.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	9.750.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles	7.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	4.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	2.500.000
	Total de la 7ème partie	23.250.000
	Total du titre III	364.787.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.400.000
	Total de la 3ème partie	1.400.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (ENTV)	2.900.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A)	1.286.900.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S)	1.336.900.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse-service (A.P.S)	443.025.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I)	34.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat 3A	643.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse	10.000.000
44-20	Administration centrale — Contribution au centre international de presse (CIP)	100.000.000
	Total de la 4ème partie	6.753.825.000
	Total du titre IV	6.755.225.000
	Total de la sous-section I	7.120.012.000
	Total de la section I	7.120.012.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	7.120.012.000